



Bulletin municipal 2011 - n°33

Janvier 2012



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Joint au bulletin municipal, le DJCRJM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Environ 15 000 communes sont concernées par l'obligation de réaliser un DJCRJM. Cheyssieu étant à moins de 10 km d'une centrale nucléaire, nous sommes concernés par le PPJ (Plan Particulier d'Intervention) de la centrale de St Alban - St Maurice, donc soumis à cette obligation.

Après l'agrandissement de l'école en 2010, j'ai inauguré en novembre un nouveau bâtiment qui permet de redistribuer les espaces et de faciliter la vie associative.

Chacune et chacun a pu remarquer l'imposante grue, route de la Brula ; elle signe le début des travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la Mairie.

Merci au personnel communal, aux adjoints et conseillers municipaux pour leur aide au déménagement des services, à la société LDSA qui stocke nos archives longues, aux particuliers pour l'hébergement du matériel des services techniques et rendez vous avant l'été 2012 pour l'inauguration !

En cette période difficile et incertaine, je vous adresse mes meilleurs vœux de travail, de sérénité et de santé pour l'année 2012.

Gilles BONNETON

SOMMAIRE

Editorial - Commission communication	p.2
Vie municipale	p.3 à 11 et p.18
Intercommunalité	p.12 à 15
Employés Communaux	p.16 et 17
Vie locale	p.19 et 21
Vie scolaire	p.20
Vie associative	p.22 à 25
Vie paroissiale	p.25
Infos pratiques	p.26 et 27
Calendrier des fêtes	p.28

Bulletin municipal de Cheyssieu n° 33 - 2011
Responsable publication : Gilles BONNETON
Rédaction : Commission communication

Conception - Impression : Imprimerie ICS Numérique
120, RN 7 - 38150 SALAÏSE SUR SANNE
tél. 04 74 86 14 12 - contact@icsnumerique.com

Nous remercions vivement tous les annonceurs pour leur participation à la réalisation de cette brochure.

Dépôt légal janvier 2012

COMMISSION COMMUNICATION

Cette commission est chargée de vous relater les informations de la vie communale à travers le bulletin municipal et les flashes infos. Ces documents sont distribués par les membres de cette commission. Vous trouverez dans la liste ci-contre le nom du conseiller (ère) en charge de desservir votre quartier.

• **Vincent COUTURIER**
☎ 04 74 84 96 85 pour :
Route des Alpes,
De Caraz, des Ecoles,
Chemin du Suzon

• **Auguste DESRIVIÈRES**
☎ 04 74 79 88 80 pour :
Route du Pilat,
Impasses du Château,
des Noyarets, de Bachou,
Rue de la Baronnière,
Lot. Clos la Victoire

• **Annie PIZZINATO**
☎ 04 74 78 07 06 pour :
Route de la Varèze,
Montée Verte, Rue des Jardin,
du Moulin

• **Yves GRENOUILLER**
☎ 04 74 84 90 71 pour :
Route de Beauchuzel,
de Fontfroide,
Rue des Etangs

• **Maurice GOIFFON**
☎ 04 74 79 97 06 pour :
Route de la Brula,
Rue du Cimetière

• **Emmanuelle ROZELIER**
☎ 04 74 79 97 19 pour :
Montée des Rossières,
le Cuillery, Rue du Puits,
Chemin de la Plaine

• **Emmanuel MONTAGNON**
☎ 06 08 69 42 14 pour :
Route de Beson, d'Assieu,
des Vergers, Chemin des
Chasseurs, de Louze

VIE MUNICIPALE

ÉTAT CIVIL ANNÉE 2011

Naissances

Adrien SERPOLLIER,	le 10 janvier 2011 à Vienne (Isère)
Thomas SERPOLLIER,	le 10 janvier 2011 à Vienne (Isère)
Maxime BONVILLE,	le 17 février 2011 à Vienne (Isère)
Maëlys GRENOUILLER,	le 19 mai 2011 à Vienne (Isère)
Eléa DEPRIESTER,	le 20 mai 2011 à Ecully (Rhône)
Marie-Sara ULMANN,	le 20 mai 2011 à Bron (Rhône)
Yanis COURTY,	le 15 juillet 2011 à Vienne (Isère)
Baptiste GENIN,	le 20 juillet 2011 à Guilhaingrands (Ardèche)
Ilhana LAPIERRE,	le 26 juillet 2011 à Bourgoin-Jallieu (Isère)
Esther GUSTIN,	le 23 août 2011 à Vienne (Isère)
Andy CAUSSE,	le 5 novembre 2011 à Vienne (Isère)
Carla LOPEZ,	le 25 novembre 2011 à Vienne (Isère)
Giovan RIVELLINI,	le 02 décembre 2011 à Vienne (Isère)
Lucas MARTIN,	le 05 décembre 2011 à Vienne (Isère)

Mariages

Alexis ESCARTI et Stéphanie GRIVOLLAT,	le 21 mai 2011
Mikaël DELHOMME et Corinne NAVARRO,	le 16 juillet 2011
Sébastien BONNETON et Béatrice ATTA,	le 16 juillet 2011
Billel CHERIFI et Djihad MATOUGUI,	le 24 septembre 2011
Gérard DEMEURE et Simone SIRE,	le 17 décembre 2011

Décès

Jean BLEUZE	le 08 janvier 2011 à Vienne (Isère) à l'âge de 81 ans
Irène ALBISSER Veuve FILSJEAN	le 15 avril 2011 à Caluire et Cuire (Rhône) à l'âge de 81 ans
Yvonne THONNERIEUX Veuve BRUNEL	le 04 mai 2011 à Cheyssieu à l'âge de 87 ans
Christiane GOUDEY épouse CODACCIONI	le 14 juin 2011 à Pierre-Bénite (Rhône) à l'âge de 70 ans
Edith THIVOLLE	le 20 octobre 2011 à Le Péage de Roussillon (Isère) à l'âge de 91 ans
Francesca BARCELLINI Veuve RIVELLINI	le 18 novembre 2011 à Le Péage de Roussillon (Isère) à l'âge de 93 ans

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Monsieur GAILLARD Robert : rue du Puits - aménagement d'un bâtiment en habitation

Monsieur SIMOES David : 105 route du Cimetière - extension maison individuelle

SARL DEF IMMO : La Baronnière - installation de 4 vélux - modification muret séparatif côté Est - modification complément clôture parking côté CD 37

COMMUNE DE CHEYSSIEU : route de la Brula - redistribution et extension de la Mairie - mise en accessibilité

Madame GUIGAL Corinne : 34 rue du Puits - agrandissement maison existante (refusé)

Monsieur RIVELLINI Michaël : 86 chemin des Chasseurs - extension maison existante (refusé)

Monsieur ESPIN Eddy : chemin de Louze - extension maison existante

Monsieur DUPUIS Damien : montée verte - agrandissement maison existante (en cours)

DEMANDES DE DECLARATIONS EXEMPTES DE PERMIS DE CONSTRUIRE (DECLARATIONS PREALABLES)

Monsieur SIMOES David : 105 route du Cimetière - piscine

Monsieur LAFITTE Michel : 75 rue de la Baronnière - abri de jardin

Monsieur VALVIDARES Angel Manuel : 94 rue du Clos - piscine

Madame BONNETON Christiane : 349 route de Beauchuzel - ouvertures sur maison existante

Madame DELBERGHE Valérie : route du Pilat - Impasse des Noyarets - installation d'un panneau

Monsieur COUTURIER Bertrand : 413 route de Beauchuzel - clôture

Madame MARTINEZ Ghislaine : 167 rue du Clos - clôture

Madame MONTMASSON Marie-Hélène : rue du Clos - clôture

Monsieur COCHET Laurent : 236 route du Pilat - piscine

Monsieur DEREY Fabrice : 90 route du Cuillery - Clôture, piscine, poolhouse

Monsieur JENSEN Philippe : 960 route de Beson - baies vitrées et stores roulants - division garage : création d'une chambre

Monsieur TRAVEL Daniel : Lotissement la Brula - abri de jardin

Monsieur SID Djouder : Montée Verte - pergola et terrasse en bois

Madame MOUSSIER Régine : 445 route des Alpes - clôture côté VC n°10

Monsieur TABET Maurice : 281 route de Beauchuzel - rénovation garage

Monsieur BAUDE Sébastien et Mademoiselle COMBE Marion : 71 route du Pilat - modification façade

VIE MUNICIPALE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2011

24 JANVIER 2011

- Modification de la définition de l'intérêt communautaire et des statuts de CCPR.
- Piscines scolaires : 16 séances : dépenses : frais de transport : $92\text{€} \times 16 = 1472\text{€}$; frais de location et salaire du maître-nageur : $100\text{€} \times 16 = 1600\text{€}$.
- Municipalisation de la Cantine scolaire : création d'une régie de recettes pour la vente de repas sous forme de tickets.
- Indemnité de responsabilité accordée au Régisseur.
- Fixation des tarifs des repas de la Cantine scolaire :
 - 30€ pour le carnet de 10 tickets.
 - 3,80€ pour les tickets vendus à l'unité et pour le tarif adulte.
- Projet d'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.
- Maîtrise d'œuvre : redistribution et extension de la Mairie.

28 FEVRIER 2011

- Avis suite au projet de Schéma de Cohérence Territoriale des Rives du Rhône (SCOT).
- Mission de réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document Communal d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) : mission confiée à la SARL GERISK à Voiron pour un montant de 3152 € HT.
- Marchés pour la construction de vestiaires de football et d'une salle de réunion : estimation du montant des travaux à 135000€ HT.
- Demande de subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : rénovation et extension pour la mise en accessibilité de la Mairie ; modalités de financement.
- Mission de Maîtrise d'œuvre : redistribution et extension de la Mairie ; coût prévisionnel du projet : 430000€ HT.
- Renouvellement de la Convention cadre de partenariat entre le CNFPT et la Commune.
- Demande de Permis de construire pour la mise en accessibilité de la Mairie.

31 MARS 2011

- Compte Administratif 2010.
- Compte de Gestion 2010.
- Affectation du résultat de financement de l'exercice 2010.
- Vote du taux d'imposition 2011.
- Application d'un tarif différentiel pour les paniers repas fournis par un parent pour un enfant inscrit à la Cantine scolaire et souffrant d'allergie alimentaire : 17€ pour un carnet de 10 tickets.
- Projet SCOT (Schéma de cohérence Territoriale des Rives du Rhône) : confirmation du vote (délibération du 22/02/2011).

- Projet de convention de groupement de commandes pour la réalisation d'une étude concernant la réalisation des diagnostics d'accessibilité des Établissements Recevant du Public (E.R.P.).
- Démission du délégué titulaire au Syndicat SIVARES et nomination de nouveaux délégués.

2 MAI 2011.

- Désignation d'un organisme chargé du Contrôle technique de la construction des vestiaires de football : mission confiée à l'Agence SOCOTEC pour un montant de 2450€ HT.
- Avenants aux marchés de construction des vestiaires et de la salle de réunion pour un montant de 2472,50€ HT.

17 JUIN 2011

- Elections sénatoriales : élection des délégués et des suppléants.
- Redistribution et extension de la Mairie : missions de contrôle technique et de coordination sécurité protection de la santé, missions confiées à la Société ATEC d'Annonay pour un montant de 2055€ HT.

4 JUILLET 2011

- Enquête publique : projet du Plan Particulier d'Intervention de la plateforme chimique de ROUSSILLON.
- Schéma départemental de Coopération intercommunale en Isère : prescription de la fusion de la CAPV et de la CCPR.
- Avenant au marché de construction des vestiaires et salle de réunion pour un montant de 3470,88€ HT.

25 AOUT 2011

- Restructuration et extension de la Mairie : approbation des marchés.
- Vote des subventions communales :

UCOL	107€
Membres associés ASSE	46 €
FCPE	15 €
Amicale boules Assieu-Cheyssieu	250€
Sou des Ecoles	300€
Tennis-Club de la Varèze	122€
A.F.P.A.E.I.M.	61€
ACCA	122€
Garderie des Lutins	1200€
Gymnastique volontaire	122€
VIVADIMI	46€
AKOF TOGO	46€
L. A. C. (association en sommeil)	0€

SOIT UN TOTAL DE 2437€

- Règlement intérieur de la Cantine scolaire.
- Reconstitution d'une intervenante en musique en milieu scolaire à raison de 18 séances hebdomadaires de 2H30.
- Utilisation de la piscine de Roussillon par les élèves de l'école communale : 12 séances pour un montant de $95\text{€} \times 12 = 1140\text{€}$ pour le transport ; frais de location et maître-nageur : $100\text{€} \times 12 = 1200\text{€}$.

- Autorisation d'embauche d'un CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi).

3 OCTOBRE 2011

- Augmentation du tarif de l'encart publicitaire dans le Bulletin municipal.
- Don de l'Association La GRIGNOTE pour solde de compte bancaire d'un montant de 11107,91€.
- Motion pour le projet de fusion Syndicat de la Varèze-Syndicat de la Sanne-Syndicat des 4 vallées.
- Demande de prêt à la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel Sud Rhône-Alpes.

14 NOVEMBRE

- Taxe d'aménagement.
- Questions diverses.

12 DECEMBRE 2011

- Décision modificative n°1.
- Plan communal de sauvegarde.

Auberge des Etangs
OUVERT TOUS LES JOURS
Propriétaire M^{me} CARIOU
38550 CHEYSSIEU
☎ 04 74 84 91 33
CAMPING - CARAVANING

PÊCHE
PÊCHE A LA MOUCHE
TERRASSE
JEUX DE BOULES

SPÉCIALITÉS :
FRITURE
GRENOUILLES
ESCARGOTS

E **LECTRICITÉ**
C **ROZE**
M **ICHEL**
BÂTIMENT INDUSTRIE
11, rue Bourbourey
38550 CLONAS SUR VAREZE
Tél/fax 04 74 79 95 65
Port. 06 15 90 93 10

DESSANGE
PARIS

Salon de Coiffure et Institut
Extensions

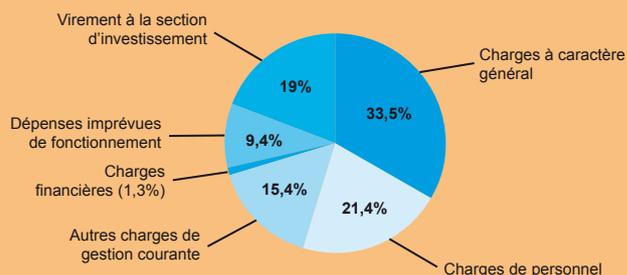
19, place Miremont - 38200 VIENNE
Tél. 04 74 85 04 22
dessange.com

FINANCES

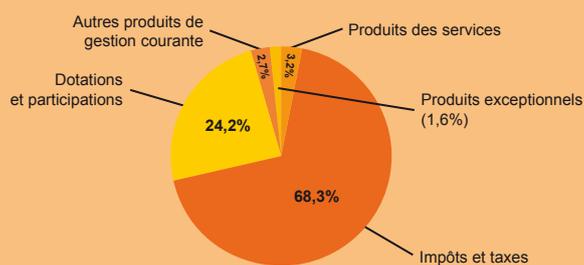
BUDGET 2011

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	
	Charges à caractère général	176 410
	Charges de personnel	112 574
	Autres charges de gestion courante	80 978
	Charges financières	7 100
	Dépenses imprévues de fonctionnement	49 727
	Virement à la section investissement	100 000
	TOTAL	526 789
	RECETTES	
	Produits des services	16 950
Impôts et taxes	359 963	
Dotations et participations	127 672	
Autres produits de gestion courante	14 204	
Produits exceptionnels	8000	
TOTAL	526 789	
INVESTISSEMENT	DÉPENSES	
	Immobilisations incorporelles	8 800
	Immobilisations corporelles	115 400
	Immobilisations en cours	714 000
	Remboursements d'emprunts	12 950
	Opérations patrimoniales	8 372
	TOTAL	859 522
	RECETTES	
	Virement de la section de fonctionnement	100 000
	Subventions d'investissements	111 395
Emprunts	214 636	
Dotations, fonds divers, réserves	270 308	
Opérations patrimoniales	8 372	
Solde d'exécution	214 587	
TOTAL	859 522	

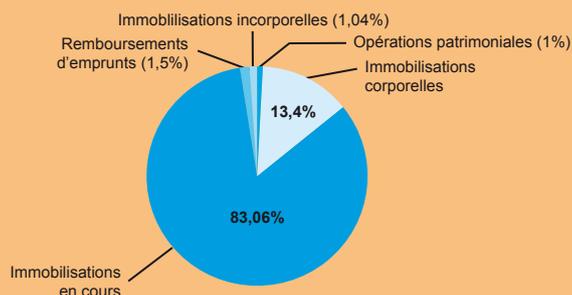
dépenses de fonctionnement



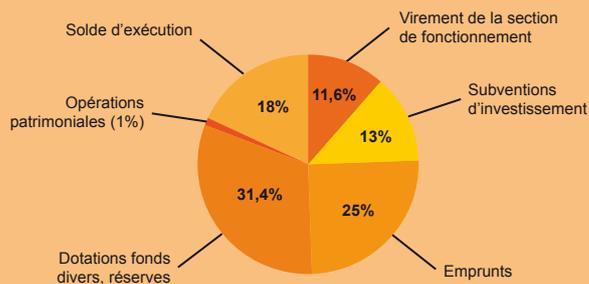
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



dépenses d'investissement



RECETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET CCAS 2011

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	10 300	Prestations de services	1 860
Charges de personnel	70	Subvention communale	2 500
Autres charges gestion courante	2 864	Excédent 2010 reporté	8 874
TOTAL	13 234	TOTAL	13 234

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX 2011:



Route du Pilat

Les trottoirs ont été prolongés de 100m en direction de Auberives/ Varèze par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (C.C.P.R.). Montant des travaux à la charge de la commune = 3037,84 €



La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

a fait réaliser des enrobés neufs au Cuillery depuis le milieu de la montée des Rossières jusqu'au carrefour route du Cuillery / chemin de la plaine. Montant des travaux à la charge de la commune = 888,63 €



La municipalité a fait l'achat d'un panneau, en 2010, pour l'affichage du plan de la commune et l'affichage d'informations municipales. Il a été installé par les élus route du Pilat, sur la nouvelle petite place.

LA MUNICIPALITÉ A INVESTI DANS PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS:

Pour l'entretien de la commune :

- Remorque 258x153x26 cm :
MONTANT = 1350.52 € TTC
- Tondeuse 725cc largeur de coupe 137cm :
MONTANT = 4299 € TTC
- Tondeuse Débroussailleuse 190cc largeur de coupe 52cm :
MONTANT = 1490 € TTC
- Lame de déneigement :
MONTANT = 6915.95 € TTC
- Semoir à sel et sable :
MONTANT = 1033,34 € TTC

Matériel :

- 25 tables pliantes rectangulaires 183 x 76 cm avec chariots, 96 chaises pliantes avec chariots pour la salle d'animation, 3 bancs 5 lattes et piétement en fonte, 1 support cycle 3 places, 1 support cycle 5 places et 1 support cycle 6 places.
MONTANT TOTAL = 5421.46 € TTC



Le nouveau bâtiment vestiaires/salle de réunion au stade est terminé et il a été inauguré le samedi 12 novembre 2011 par un match amical avec les enfants de l'A.S.C. Cheyssieu.

- Plomberie : Ets Mechaud - 12 745.77 €
- Charpente couverture : Ets Pizzinato SARL - 14 246.62 €
- Maçonnerie-terrassement-gros œuvre : Ets Reguillon - 46 506.84 €
- Doublages, plafond, peinture, sols : Ets DIC - 26 850.28 €
- Menuiseries intérieures/extérieures : Ets Gaillard - 10 659.95 €
- Carrelage faïences : Ets Carrot - 5 568.82 €
- Ravèlement de façade : Ets NTB SARL - 3 656.83 €
- Electricité : Ets AD ELEC - 12 625.67 €

Nous avons profité des travaux de la construction du nouveau bâtiment pour remettre un petit coup de jeune à la salle d'animation. Les peintures ont été refaites ainsi que le changement des dalles plafond.

Des câbles ont été posés de part et d'autres de la salle pour permettre aux usagers d'accrocher des décorations sans abîmer les murs.

Toutes fixations sur les murs et fenêtres sont interdites.



VIE MUNICIPALE

INAUGURATION VESTIARES / SALLE DE REUNION AU STADE

Le 12 novembre, inauguration en présence de Mr le Député, Mr le Conseiller Général, Mr le Président de la CCPR, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations, des habitants ayant répondu à notre invitation, d'un bâtiment plus particulièrement dédié à l'Association Sportive de Cheyssieu (ASC).



Extrait du discours de Mr le Maire :

« L'article 1 des statuts de la Fédération Française de Football (fondée le 7 avril 1919 et reconnue d'utilité publique le 4 novembre 1922) comprend des groupements sportifs dénommés « clubs », ayant pour but principal ou accessoire de faire pratiquer le football.

L' A. S. C. remplit cette mission depuis plus de quarante ans, grâce à la passion et au dévouement de ses dirigeants et joueurs, qui se sont transmis le flambeau du bénévolat dans l'euphorie des victoires ou la grogne des défaites...

L'ASC compte 80 licenciés dont 33% habitent la commune ; pour les autres, au-delà du territoire de la CCPR largement

représenté, les cantons voisins complètent l'effectif. Très pôle « métropolitain » !!!

Quatre vingts licenciés qui pratiquent assidûment et quelque fois bruyamment, font naître quelques conflits d'usage quand on doit cohabiter sur des lieux communs dans des activités fort différentes. Il devenait nécessaire de proposer un espace, plus particulièrement, mais sans exclusivité, dédié à l'ASC.

Conçu par L. Chaylard, architecte, la construction d'un vestiaire, d'une salle de rangement et d'une salle de réunion, dote l'association d'un équipement de qualité et permettra une amélioration de la fonctionnalité de la salle d'animation, bénéfique aux autres associations et à l'ensemble des habitants.

Un investissement de 128 000€ HT, subventionné à 25% par le Conseil Général, et financé sur les fonds propres de la commune.

Chers enfants, nous avons eu le plaisir d'assister à une démonstration de vos talents naissants, ce matin. Votre application, votre enthousiasme, votre spontanéité dans la maîtrise du référentiel bondissant (disent les pédagogues de l'IUFM) ; plus simplement pour nous, un ballon, nous confortent dans la justesse de notre investissement.

Cher Président, je compte sur vous, pour que vous en fassiez le meilleur usage. »

Gille Bonneton, Maire.

Philippe LAURENT
*Terrassement
Et Travaux publics*

St Alban de Vareze
38150 VERNIOZ

04 74 84 43 25
06 87 41 35 87



PLOMBERIE
SANITAIRE
TRAITEMENT DE L'EAU
CHAUFFAGE TOUTS SYSTEMES
VMC
CLIMATISATION

VIE MUNICIPALE

MAIRIE

La commission d'appel d'offres a analysé les propositions de 31 entreprises afin de réaliser les travaux qui comprennent l'agrandissement du secrétariat ainsi que la création d'une salle de Conseil Municipal / Salle des mariages. Nous rappelons que ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

LES ENTREPRISES SUIVANTES ONT ÉTÉ RETENUES :

LOT N°1 : TERRASSEMENT MAÇONNERIE GROS ŒUVRE

REGUILLON, 68 Rue Sergent Geoffray, 38554 SAINT MAURICE L'EXIL
Pour un montant de 123 532,04 € H.T. (base 116 878,96 € H.T. + Option 6 653,08 € H.T.)

LOT N°2 : CHARPENTE MÉTALLIQUE COUVERTURE TUILE

S.A.R.L. PIZZINATO, Z.A. Grand Champs, 38121 CHONAS L'AMBALLAN
Pour un montant de 35585,36 € H.T.

LOT N°3 : ETANCHÉITÉ

MANREY, Z.A. Des Bretteaux, 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE
Pour un montant de 17 437,45 € H.T.

LOT N°4 : MENUISERIE EXTÉRIEURE OCCULTATIONS

JULLIEN, Z.A. Le Craz 630 route de la Bougie, 38780 ESTRABLIN
Pour un montant de 26 113,90 € H.T.

LOT N°5 : REVÊTEMENT DE FAÇADE

NTB, Z.A. des Tanneries BAT. n°1, 38780 PONT EVEQUE
Pour un montant de 15 587,30 € H.T.

LOT N°6 : MENUISERIE INTÉRIEURE BOIS BARDAGE BOIS

JULLIEN, Z.A. Le Craz 630 route de la Bougie, 38780 ESTRABLIN
Pour un montant de 34 794,84 € H.T.

LOT N°7 : FAUX PLAFONDS DOUBLAGE CLOISONS PEINTURE

MARRON FRERES, Z.A. de Vossière, 38200 JARDIN
Pour un montant de 35 995,34 € H.T.

LOT N°8 : CARRELAGE FAÏENCE

CARROT JLC, 1885 chemin des carrières, 38150 SONNAY
Pour un montant de 8 565,60 € H.T.

LOT N°9 : ÉLECTRICITÉ COURANT FORT COURANT FAIBLE

BEAUX, Z.A. Saint Clair 2000, 38780 SAINT CLAIR DU RHÔNE
Pour un montant de 59 126,00 € H.T.

LOT N°10 : CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE

MARTIN, 15 Ter Avenue Berthelot BP n°37, 38206 VIENNE CEDEX
Pour un montant de 39 900,74 € H.T.

Montant total : 396 638,57 € H.T.

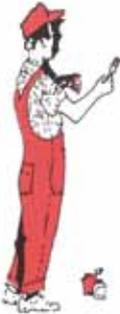
- DIAGNOSTIC AMIANTE : 621,92 € H.T.

- ÉTUDE DE SOL : 1985,36 € H.T.

- CONTRÔLE TECHNIQUE : 3850,00 € H.T.

- MISSION SPS : 2055,00 € H.T.

- MAÎTRE D'ŒUVRE : 53 750 € H.T.



**PLÂTRERIE - PEINTURE
DÉCORATION**
Revêtements sols et murs
SARL MARRON Frères

Z.A. de Vossière
38200 JARDIN
☎ 04 74 85 41 78
Fax 04 74 85 03 89



NOUVELLE TWINGO A DÉCOUVRIR ...
Chez ROUX
AUTOMOBILES
AUBERIVES / VAREZE



RG MACONNERIE
NEUF RENOVATION

GAILLARD Romain

29 rue Halle vieille
38150 ROUSSILLON
06 60 65 62 01
rgmaconnerie@yahoo.fr



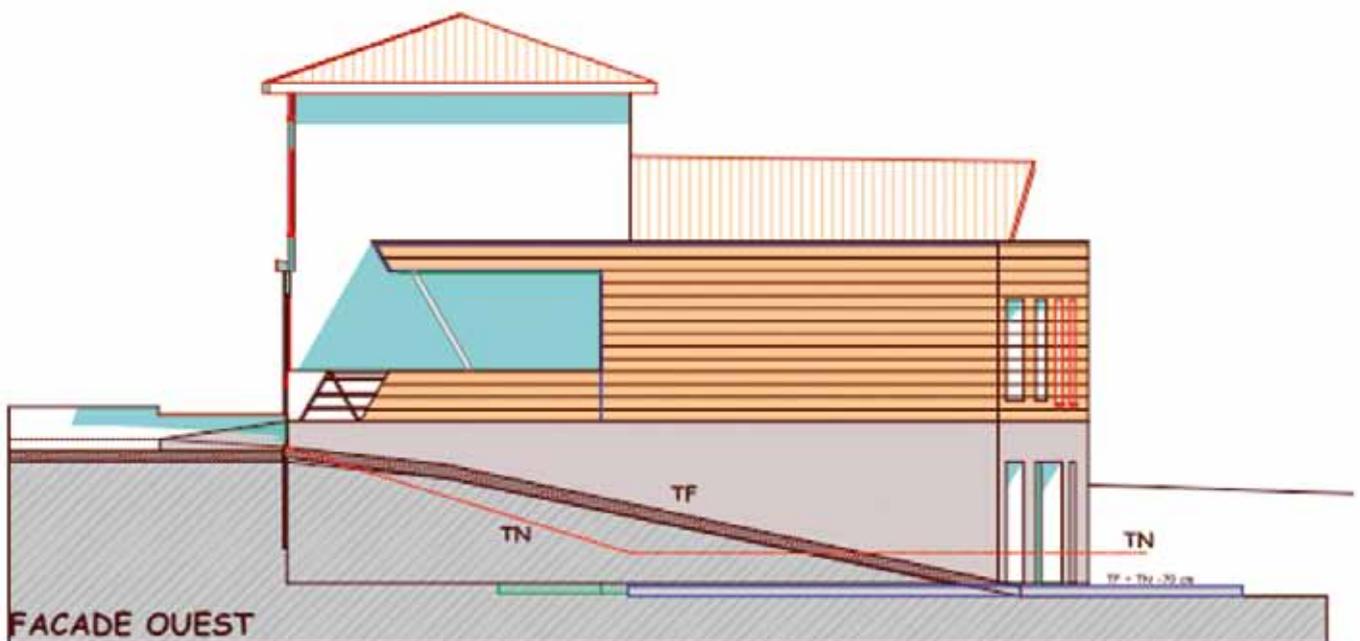
Patrick GROLEAT
Plâtrerie-Peinture-Décoration
Artisan

Le Clos des Cèdres 2
191 rue Pierre Pinet
69560 STE COLOMBE

04.74.53.02.69
06.23.68.49.69
patrick.groleat@neuf.fr

VIE MUNICIPALE

EXTENSION DE LA MAIRIE



gca
gcauto.fr

Gonzague Cléménçon
achat vente
recherche personnalisée

Tél. : 06 48 14 84 47
gonzague@gcauto.fr

gcauto.fr

Architecte CHAYLARD

9 rue Pipet
38200 VIENNE

TÉL : 04 74 53 64 48

VIE MUNICIPALE

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Pour répondre à la loi de 2004 de modernisation de la mise en œuvre de la sécurité civile, la commune a mis en œuvre, un Plan communal de sauvegarde (PCS).

Ce travail a été conduit par le Maire et les adjoints, accompagnés du cabinet GERISK, pour un montant de 3152 € H.T.

Il vise à recenser les aléas exceptionnels qui peuvent intervenir sur la commune, mesurer les enjeux pour la population, les biens et l'environnement.

Il prévoit l'organisation si un risque majeur intervenait sur la commune : Moyens techniques et humains à mettre en œuvre, accompagnement des personnes (notamment les plus fragiles), moyens d'alerte et de communication avec la population, échanges opérationnels avec les services de l'Etat et de la sécurité civile.

Ce travail a conduit à l'élaboration d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) distribué à l'ensemble des résidents de la commune, avec ce Bulletin Municipal.

IL EST À CONSERVER SOIGNEUSEMENT.



	CARRIÈRE & ENROBÉS
Terrassement - Réseaux - Goudronnage Cours de tennis - Terrains sportifs Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats	
RD 386 Lieu-dit Murinand • 69420 AMPUIS Tél. : 04 74 56 03 20 Centrale : 04 74 56 03 24 • Fax : 04 74 56 18 32 Site internet : www.buffin-tp.fr • Email : contact@buffin-tp.fr APE 4211Z - Siret 326 480 720 000 19	

Jacques Pioulat Maître d'œuvre réalisation ☎ 04.74.84.96.97 - 06.50.53.72.88	
	Organisation et Suivi de travaux 93,rue des jardins, 38550 Cheyssieu jacpioulat@hotmail.fr

SITE INTERNET DE LA COMMUNE



WWW.CHEYSSIEU.FR

Après un peu plus d'un an de mise en ligne, notre site a accueilli plus de 4 000 visites en 2011 soit plus de 10 par jour. Il sort en tête sur les moteurs de recherches lorsque que vous tapez Cheyssieu.

Pour répondre encore mieux à vos attentes, nous voudrions enrichir ce site avec des reportages et des archives sur notre commune. En effet même si ce média est un moyen moderne de communication, il est aussi une possibilité de faire connaître le patrimoine actuel et passé qui tient à cœur des Cheyssinois.

Des anciennes photos d'école ont été mises en ligne en fin d'année. Nous profitons de ce bulletin pour faire appel à tous : si vous avez des archives sur Cheyssieu, nous pouvons les numériser et les diffuser.

Nous vous rappelons aussi que ce site est à la disposition des associations de Cheyssieu pour se faire connaître, annoncer leurs manifestations et aussi rendre compte de la vie locale dynamique.

Vous pouvez transmettre tous types de documents à Yves Grenouiller.



VIE MUNICIPALE

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

La commune a réalisé, en groupement d'achats avec 12 autres communes du Canton, un audit sur l'accessibilité des bâtiments communaux.

Cette étude a été confiée au bureau d'étude A2CH pour un montant de 1130 € HT.

En effet, ce diagnostic répond à la loi du 11 février 2005 fixant le principe d'une accessibilité généralisée des établissements recevant du public, intégrant les handicaps qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental mais également les mobilités réduites (personnes âgées ou fatigables, femmes enceintes...).

Les collectivités territoriales doivent réaliser les travaux nécessaires pour mise en conformité, au plus tard pour 2015.

ETAT DES LIEUX :

TAUX GLOBAL D'ACCESSIBILITÉ :

Groupe Scolaire : 61.3%

Eglise : 84.7%

Restaurant scolaire : 81.6%

Salle d'animation/vestiaires : 73.5%

Les investissements engagés par la commune depuis de nombreuses années démontrent un niveau d'accessibilité correct par rapport à la moyenne des nombreuses communes.

ESTIMATIFS DES TRAVAUX PRÉCONISÉS :

	Pour mise en accessibilité progressive	Pour Mise en conformité réglementaire
Groupe Scolaire	à 84.3% 23 300€	à 100% 36 310 €
Eglise	à 92.2% 2440 €	à 100% 3820 €
Restaurant scolaire	à 92.4% 6240 €	à 100% 11 480 €
Salle animation :	à 87.8% 20 870 €	à 100% 24 460 €
TOTAL	52 850 €	76 070€

Les scénarios préconisés portent principalement sur la mise en place de signalétiques, d'éclairage, mains courantes, mobiliers adaptés... mais ne contraignent pas la commune à des travaux « lourds ». Ces aménagements pourront donc être réalisés progressivement d'ici à 2015.

L'étude n'a pas été réalisée sur la Mairie, compte tenu des travaux de rénovation en cours, visant justement à améliorer l'accueil du public et rendre ce bâtiment aux normes d'accessibilité.

Entretien Réparation Dépannage



K.G.
SERVICES AUTO

154 Route du Pilat 38550 CHEYSSIEU
Tel/Fax 04 74 84 95 07 Port. 06 18 68 34 41

kg.servicesauto@orange.fr

Daniel PIZZINATO S.A.R.L.
Z.A. Grand Champs • 38121 CHONAS L'AMBALLAN
Tél./Fax 04 74 15 94 84

- Vérandas
- Charpente traditionnelle
- Auvent
- Pose Vélux
- Couverture (neuf et rénovation)



INTERCOMMUNALITE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS

VERS UNE FUSION IMPOSEE DES PAYS DE VIENNE ET ROUSSILON ?

L'état par son représentant, le Préfet de l'Isère, a prescrit la fusion entre la CCPR et la CAPV (Vienne Agglo) dans le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, le 22 avril 2011.

Les élus du Pays Roussillonnais s'y opposent fortement.

Cette fusion a été prescrite par le Préfet sans aucune concertation entre les deux intercommunalités, ce qui est en contradiction complète avec les circulaires ministérielles.

Les Assemblées délibérantes des pays viennois et roussillonnais ont été appelées à se prononcer sur ce projet de fusion.

Les résultats ont été sans équivoque dans le pays roussillonnais :

- Le 6 juillet dernier, pour la 3ème fois, le conseil communautaire de la CCPR a émis un vote unanime contre la fusion.

- 21 conseils municipaux sur 22 se sont prononcés contre la fusion à l'unanimité ou quasi-unanimité.

Le 22ème conseil municipal, celui de la commune de Vernioz, s'est prononcé par 6 voix pour- 6 contre -1 abstention pour la fusion en raison de la voix prépondérante de son maire.

Au total 316 élus municipaux du pays roussillonnais se sont prononcés contre la fusion, 9 pour, et 12 abstentions.

Côté Pays Viennois, une majorité pour la fusion s'est dégagée :

- Le Conseil Communautaire de la CAPV s'est prononcé pour la fusion

- 15 communes se sont prononcées pour la fusion, 2 contre. La ville de Vienne a émis un avis réservé.

LES PRINCIPAUX MOTIFS QUI JUSTIFIENT LA POSITION DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

1/ La CCPR est une intercommunalité qui respecte parfaitement les critères de la loi de 2010

• 22 communes – 50 000 habitants (le seuil minimal de la loi est de 5 000 habitants).

• 6ème EPCI à fiscalité propre de l'Isère par la taille. Le 4ème au nombre des compétences.

2/ Le territoire de fusion proposé, conçu dans le cadre d'un schéma départemental, ne prend pas en compte notre réalité géographique.

• Le Pays Roussillonnais est limitrophe de 6 intercommunalités implantées sur 5 départements différents. L'agglomération roussillonnaise (30 000 habitants) se situe et se développe au sud de son territoire à la limite du Nord Drôme et Nord Ardèche.

• Le Pays Roussillonnais a aussi des liens étroits avec d'autres collectivités que celles du pays viennois :

- Notre bassin de vie immédiat intègre des communes de la rive droite du Rhône.

- De même nous avons des liens extrêmement forts avec le Nord Drôme.

• Le SCOT (schéma de cohérence et d'orientation territoriale) des Rives du Rhône identifie très clairement 2 agglomérations sur son territoire :

- Vienne au nord.

- Roussillon – Saint Rambert d'Albon au sud, qui sont dans la même agglomération.

L'essentiel du développement du pays roussillonnais en terme d'économie, de réseau de transport, de logement se situe au sud de notre territoire.

• En pratique nous développons des relations autant avec les organisations territoriales du Nord notamment dans le cadre du Syndicat Mixte Rhône Pluriel qu'avec ceux du Sud, dans le cadre de l'entente interterritoriale TRIDAN

• Il apparaît clairement qu'une fusion CAPV-CCPR, en créant une grosse intercommunalité de 120 000 habitants, cassera les équilibres actuels et fragilisera les coopérations en place.

• On peut noter que la CAPV défend le projet de création d'une intercommunalité en regroupant au moins 4. (Pays Viennois - Roussillonnais - Pilat Rhodanien - Région de Condrieu) soit un ensemble de 65 communes et plus de 150 000 habitants. Elle propose même d'intégrer Rhône Valloire ce qui porterait ces chiffres à 80 communes et 175 000 habitants. Le Pays Viennois présente ce territoire comme un bassin de vie commun et un pôle d'équilibre au sud de l'agglomération lyonnaise.

Les 4 intercommunalités concernées ont exprimé officiellement leur désaccord, par un courrier aux Préfets de Région et de Départements ainsi que par des votes unanimes ou quasi unanimes de leurs conseils communautaires.

Face à cette situation, il a été demandé à La CCPR et la CAPV d'essayer de trouver un accord par l'adoption d'un amendement commun. Cet objectif n'a pas pu être atteint. La CCPR a donc déposé le 25 novembre son amendement auprès de la CDCI (commission départementale délibérante dans le cadre de la réforme territoriale) : Il demande le retrait de la prescription de fusion et propose l'orientation suivante : « Il est préconisé le renforcement, sur les bases précédemment exposées, des coopérations entre la CCPR et la CAPV. Ce renforcement des coopérations pourrait éventuellement conduire à terme à un regroupement volontaire des 2 EPCI, si ce mode de gouvernance devait apparaître comme étant le mieux adapté pour les populations du grand bassin de vie qui va au-delà des pays viennois et roussillonnais, et sous réserve d'une

volonté partagée des instances délibérantes des 2 intercommunalités et de leurs conseils municipaux. »

• Le 12 décembre dernier, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale s'est réunie et s'est prononcée sur l'amendement de la CCPR : 24 Pour / 25 Contre / 5 Abstentions

• Le Préfet peut décider début 2012 de lancer la procédure de fusion. S'il le fait, il ira à l'encontre des déclarations ministérielles qui disent qu'il faut l'émergence d'accord sur les projets et qu'il ne saurait y avoir des mariages forcés.

• Mais le Préfet peut décider de lancer cette procédure. Il devra alors demander les votes des Conseils Municipaux sur ce projet de fusion. Et si les votes obtenus en Pays Roussillonnais sont identiques à ceux de 2011, les règles de majorité qualifiée pour prescrire la fusion ne seront pas atteintes.

• Le Préfet devrait logiquement suivre ces votes mais il peut encore passer outre et devra à cet effet demander un nouveau vote de la CDCI.

On peut d'ailleurs noter que ces règles particulièrement dures sont susceptibles d'être modifiées par le parlement dès 2012. Le Sénat a voté un texte qui, s'il était repris par l'Assemblée Nationale, empêcherait une fusion comme la nôtre.

Ce dossier est loin d'être fini.

En tout cas, on peut être sûr de 2 choses :

- La détermination des élus du Pays Roussillonnais pour se battre contre une mesure de fusion autoritaire qui ne reposerait sur aucun projet de territoire commun.

- La certitude qu'on ne crée pas un territoire par la force et qu'il ne peut rien sortir de bon d'une telle manière de procéder.

André Vallini, Président du Conseil Général de l'Isère, notamment lors du dernier Congrès des Maires à Beaurepaire a précisé : « pas plus en Matheysine qu'en Isère Rhodanienne ou dans les Vals du Dauphiné, la solidarité territoriale ne peut se décréter car elle ne peut se construire durablement que sur une volonté partagée à partir d'abord d'un projet de territoire, ensuite, de la définition des compétences puis d'un mode de gouvernance et enfin du choix du périmètre. Soit le schéma exactement inverse que celui qu'on nous impose ».

Puisse cette formule de bon sens se concrétiser dans les faits, sinon il ne restera plus grand-chose de l'esprit des lois de décentralisation et de la démocratie locale...

Gilles Bonneton et Vincent Couturier,
Délégués à la CCPR.

INTERCOMMUNALITE

CCPR : QUELS ATOUTS POUR CHEYSSIEU ?

- La CCPR verse à la commune une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) de 133 900 €/an
- La compétence « voirie » de la CCPR a permis à Cheyssieu de réaliser des aménagements de sécurité : trottoirs, passages surélevés, signalisations horizontales et verticales : en 2012, des trottoirs seront aménagés route de la Varèze ainsi que sur la route du Pilat. Le « programme voirie » de la CCPR, d'un montant total de 6 millions d'Euros par an, permet aux 22 communes du territoire, de conserver des routes en parfait état. Pour Cheyssieu, la CCPR a financé la réfection de chaussées route du Cuillery et une partie de la route de Beauchuzel en 2011. Il est prévu la rénovation partielle de l'impasse du château,

et la fin de la route de Beauchuzel.

- La compétence « environnement » de la CCPR permet la collecte à domicile, des ordures ménagères et tri sélectif ainsi que la gestion des déchèteries. Le coût n'est supporté qu'à 50% par les usagers par la taxe d'ordures ménagères.
- La compétence « gestion des équipements de centralité » permet à l'ensemble des habitants des 22 communes de bénéficier de tarifs exceptionnels pour l'accès aux piscines, conservatoires de musique, médiathèque... N'hésitez pas à en profiter.
- La nouvelle compétence « transport » devrait prochainement permettre la mise en place d'une ligne de transport collectif régulière, sur l'ensemble

de l'agglomération Roussillonnaise ainsi que des « transports à la demande » en zones rurales. Ceci pour permettre l'accès à la mobilité de tout habitant du Pays Roussillonnais. Cette étude est menée depuis 2009 et devrait aboutir en 2012. Les prix de ce nouveau service sont fixés : 1 € le ticket - 7€ le carnet de 10 tickets - 20€ l'abonnement mensuel.

Ce service sera gratuit, sur présentation de justificatifs permettant la délivrance d'une carte, pour les personnes à faible revenu, jeunes chômeurs et adultes handicapés.

Toutes les infos sur la vie, les services et tarifs proposés par votre communauté de commune :
www.ccpaysroussillonnais.fr

DES HOMMES AU SERVICE DE NOS RIVIERES : VAREZE - SUZON - SALUANT



Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Hydraulique de la Varèze, S.I.A.B.H.V. gère 50km de rivière de Cour et Buis à St Alban du Rhône pour la Varèze, des Côtes d'Arey à Auberives pour le Suzon et des Côtes d'Arey à St Clair du Rhône pour le Saluant.

Il regroupe 14 communes sur les 3 bassins versants qui participent au fonctionnement et au financement de celui-ci.

Depuis juin 2001 le siège du syndicat se trouve à la mairie de Monsteroux-Milieu. Le S.I.A.B.H.V. a pour but de gérer le patrimoine hydraulique. Son activité est multiple, il doit veiller à la qualité de l'eau, assurer la protection des ouvrages publics, procéder au nettoyage et au calibrage du lit pour permettre le bon écoulement des eaux.

Le comité syndical est composé des membres élus des communes qui décident suivant l'urgence des travaux à effectuer.

Le syndicat travaille en partenariat avec l'Agence de l'Eau, et le Conseil Général qui finance les études, les travaux d'entretien par les équipes de l'O.N.F. et les travaux suite aux dégâts d'orage.

Il travaille aussi sous les directives de la D.D.T. ancienne DDAF, et en corrélation avec la Fédération de Pêche 38, les sociétés de pêche l'Ablette Rhodienne, l'APPMA de Cour et Buis, l'Association du Bief d'Auberives l'ONF et Gère Vivante qui est chargé de certaines études sur la faune et la flore. Sous les directives de l'agence de l'eau, la DDT, et du Conseil Général, le syndicat a fait établir un plan pluriannuel d'entretien des berges par l'ONF. Ce plan établi pour 5 ans avec 30 jours de travaux par an sera réalisé par les équipes de réinsertion Prodépar pilotées par l'ONF avec le concours de l'ANPE et des services de réinsertion de l'état.

Ce plan d'entretien est accompagné d'une DIG (déclaration d'intérêt générale) permettant aux équipes d'entretien d'intervenir sur des propriétés privées.

Le tout étant financé par l'agence de l'eau et le Conseil Général.

Ce plan d'entretien est modulable suivant les urgences dues notamment aux crues ou aux coups de vent fort.

Les 2 dernières crues de novembre 2008 et de février 2009 ont créé des dégâts importants sur les communes D'Assieu et de Clonas / Varèze ;

le syndicat s'est attaché à exécuter les réparations fin 2010. 2011 a été consacré uniquement à l'entretien des berges et des lits mineurs ; ces travaux ont été réalisés par l'ONF d'après les directives du syndicat et des délégués Varèze des communes concernées.

Cette année plusieurs communes ont réalisé un nettoyage des berges de la Varèze encombrées par quelques incivilités ; nous les en remercions. L'absence de crue cette année a permis aux berges de se végétaliser, parfois même un peu trop. Nous pouvons constater une flore et une faune magnifiques qui n'ont pas souffert et qui ont pu se développer.

Le SIABHV concerné par le SDCI (schéma départemental de coopération intercommunale) édité par la Préfecture de l'Isère soulève quelques inquiétudes de notre part sur le devenir du syndicat, et est actuellement au centre de nos discussions avec toutes les communes concernées. Nous en reparlerons très certainement en 2012.

Pour terminer, il est demandé à tous de veiller sur toutes formes de pollution de nos cours d'eau ; cet écosystème est très fragile. La qualité de la vie commence par là, ces rivières nous fournissent l'eau potable avec leurs nappes d'accompagnement et une biodiversité remarquable.

A toutes et à tous le comité syndical de la Varèze vous souhaite une très bonne année 2012.

Le Président, Max RIBAUD

S.I.E.R.V.B.

Des travaux ont été réalisés par l'entreprise CITEOS sur les coffrets de commandes d'éclairage public route du Pilat, route de Beauchuzel, chemin de Beson et route du Cuillery pour les mettre en conformité et améliorer l'éclairage des luminaires existants. En effet les coffrets étant trop vétustes et ne répondant plus aux normes actuelles, ils ont été remplacés et équipés d'horloges astronomiques. Celles-ci permettent à partir d'informations (lieu, date et heure), de calculer en tout instant la position du soleil et donc de déterminer l'heure d'allumage et l'heure d'extinction des luminaires pour



AVANT

économiser sur la consommation électrique de la commune. Ces travaux ont été financés en totalité par le S.I.E.R.V.B. et une autre opération sur d'autres coffrets est envisagée.



APRÈS

INTERCOMMUNALITE



Soins de suite et de Réadaptation

Le Mas des Champs - 1, rue du village - 38370 SAINT PRIM

Tél. 04 74 56 57 57 – Fax : 04 74 56 49 54 – e.mail : accueil@mdc-orsac.com

Le Mas des Champs est un Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) de 57 lits, faisant partie du bassin de santé LYON SUD et de la zone de soins de proximité de Vienne et plus largement de l'Isère Rhodanienne. Le Mas des Champs est situé au cœur du village de Saint Prim.

Il est au carrefour de trois départements : Drôme-Isère-Rhône. Un projet d'extension de l'établissement est en cours (+ 20 lits) et nous souhaitons qu'il se concrétise rapidement.

Les patients arrivent des hôpitaux et des cliniques de proximité. Le Centre Hospitalier de Vienne (CHV) est notre pôle médical de référence. Le Mas des Champs accueille les personnes en soins de suite de cancérologie, soins de suite après chirurgie orthopédique et traumatologie, soins de suite des poly pathologies des personnes âgées.

L'établissement a été entièrement reconstruit en 1999. Depuis 2009, le Mas des Champs est géré par l'association ORSAC (Organisation pour la Santé et l'Accueil) qui gère aussi d'autres établissements et services (enfance, insertion, handicap, psychiatrie, etc.).

Pour pouvoir être reçu au Mas des Champs, 3 conditions :

- La proximité (sur un rayon d'environ 40 kms),

• Il faut que la pathologie soit en lien avec ce que l'on traite,

• Il faut que ce soit l'hôpital qui fasse la demande d'admission dans l'établissement.

VIE QUOTIDIENNE :

Les repas sont confectionnés sur place par un chef cuisinier de la société Restalliance et son équipe. Des repas à thème sont proposés. Les patients sont servis dans une vaste salle à manger. La diététique est adaptée à chaque pathologie.

Le cadre de vie des patients est agréable : salons, home cinéma et la « wii » en salle à manger, 3 bibliothèques, revues à disposition, aménagement de petits salons pour les patients et les familles, accès wifi gratuit et mise à disposition d'un PC pour internet...

Les chambres (chambre double ou individuelle) sont confortablement équipées avec placard, sonnettes, store électrique, salle de bain avec douche et WC, téléphone individuel et télévision en location.

Des soins de confort sont également proposés : coiffure, pédicure, soins esthétiques.

Une messe est assurée le jeudi matin à 11h00.

Horaires de visite : 13h30-18h30.

L'ÉQUIPE :

Elle est pluridisciplinaire et comprend une cinquantaine de salariés au service des patients : Médecins, cadre de santé, pharmacien, préparateur en pharmacie, kinésithérapeutes, ergothérapeute, infirmiers (IDE), aides soignants (ASD), agents de service hospitalier (ASH), agent technique, animateur (une animatrice de l'association « Les Blouses Roses » intervient également tous les mardis après midi), assistante sociale, psychologue, directeur, personnel administratif.

L'équipe est soutenue par des bénévoles fortement impliqués qui interviennent dans la gestion et l'administration du Mas des Champs ainsi que dans diverses instances. Citons notamment Mr Pierre CHATAIN, administrateur délégué ainsi que Mme Chantal CHIVAL et Mr Serge CARMONA, représentants des usagers.

Le Mas des Champs est accompagné et soutenu par l'Association Intercommunale pour l'Avenir du Mas des Champs. Cette association regroupe 36 communes adhérentes et le Président est Monsieur Patrick BARRAUD, Maire de Saint Prim. L'association a pour objet l'amélioration du confort des personnes accueillies (écran plasma en salle à manger des patients, aquariums, petits salons, bibliothèques...).

CENTRE SOCIAL OVIV

ORGANISATION DE LA VIE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DE LA VARÈZE



L'OVIV, et ce depuis sa création il y a 10 ans, a eu de nombreux objectifs pour une mission : celle déterminée par la CAF, celle souhaitée par les communes et celle imaginée par les administrateurs : permettre aux habitants de la Vallée un bien-être de chacun et un mieux vivre ensemble.

Cela fait plusieurs années que nous travaillons avec ces objectifs : administrateurs présents pour fixer les objectifs, salariés pour les organiser et les mettre en action, habitants qui chaque année nous font confiance en utilisant les ressources mises à leur disposition.

L'année passée ont eu lieu sur le territoire d'action de l'OVIV, des entretiens avec les habitants afin de réécrire le projet social du Centre.

Ce projet est constitué de plusieurs axes :

- Apporter des réponses aux habitants en renforçant les actions à destination des familles avec les accueils périscolaire et vacances, en développant ainsi que cela se fait le mercredi, les rencontres intergénérationnelles pour permettre à chacun de mieux se connaître, échanger et lutter contre l'isolement.
- Un travail auprès de la jeunesse, des 10/17 ans, avec des projets jeunes, des camps, des chantiers jeunes. Des rencontres régulières avec ces publics, en restant en lien avec les parents, permettent un accompagnement éducatif, visant l'autonomie de ces jeunes tout en suscitant de nouveaux centres d'intérêt en terme de loisirs (ouverture à la culture, à la citoyenneté, à la solidarité et à la responsabilité).
- La valorisation géographique et historique du territoire de la Vallée de la Varèze, en utilisant cette rivière pour qu'elle devienne lien de la Vallée et donc un lieu de vie pour les habitants. En travaillant également sur la mémoire des communes du territoire comme source

d'ancrage des anciens et nouveaux habitants et comme facilitateur de lien.

- Créer un outil de communication qui puisse permettre aux habitants de s'informer sur les actions de la Vallée, un outil pour les associations, les communes en direction des habitants : un journal qui devienne l'écho de la Vallée...

Mais tout ce travail ne peut se faire sans la collaboration de tous, nous devons donc avoir pour objectif premier de rassembler les élus et de mettre en partenariat l'ensemble du tissu associatif de la Vallée pour transformer ces chantiers en actions et pour que chacun d'entre vous puisse devenir acteur.

Hélène Gambier, la nouvelle directrice de l'OVIV, ainsi que toute l'équipe, sont fortement investies pour mettre en place ce nouveau plan d'actions et voir se développer tous ces projets sur l'ensemble du territoire de la vallée de la Varèze.

Olivier Loup, Président de l'OVIV

INTERCOMMUNALITE

ACTIVITÉS O.V.I.V.

CAMPS À DIE :

(DU 5 JUILLET AU 10 JUILLET 2010)



• Activités : spéléologie, canyoning, via ferata, randonnée aquatique.

• 12 jeunes ont participé à ce camp. Suite au bon déroulement de ce camp, les jeunes se sont réunis à la fin de l'été, ils souhaitaient mettre en place un projet pour l'été 2011.

PROJET CORSE :

(2010 - 2011)



Suite à la réunion de fin août 2010, les jeunes ont choisi de partir en Corse.

• 14 jeunes ont donc tout au long de l'année mené des actions (lavages voitures, tournois Wii, concours de pétanque) permettant ainsi de financer une grande partie de leur camp et activités.

• Activités: Plongée sous marine, parachute ascensionnel, bouée tractée, visite de la Corse... Une réunion bilan à été organisée avec les parents et les jeunes en fin de vacances, le bilan du projet a été positif.

CAMP NAUSSAC

DU 25 AU 29 JUILLET 2011



• Activités : canyoning, Kayak de mer, randonnée...

• 12 jeunes ont participé à ce camp.



• Réunion bilan : Le temps n'a pas été de la partie (froid et pluie). Mais un bon retour des parents et des jeunes au niveau du camp et de l'organisation.

LES 10-12 ANS

• Suite à une forte demande de ce public et de leurs parents, afin d'établir une passerelle entre le centre de loisirs et le secteur jeunesse, nous avons donc mis en place des activités pour rencontrer une fois par mois les 10-12 ans le mercredi après-midi.

CAMP PRÉ-ADOS

11 jeunes de 10 à 13 ans sont partis en vélo le 31 août sur les communes de Vernioz et Chalon. Ils ont déjeuné en chemin, puis l'après-midi sont allés au camping du Bontemps à Vernioz afin de se baigner et dormir. Ce camp a été la conclusion de l'année.

PROJET JEUNES : 12 -17 ANS

• 5 jeunes ont effectué des travaux sur la commune de Vernioz du 11 au 15 Juillet de 9h à 12h.

• Suite au travail des jeunes, la mairie a versé au centre une somme de 300 euros pour que les ados choisissent ce qu'ils veulent faire avec cet argent.

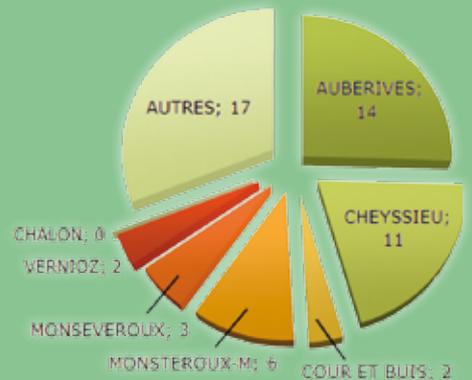
SEPTEMBRE 2011

Une réunion a été prévue avec tous les groupes des différents camps de l'été 2011.

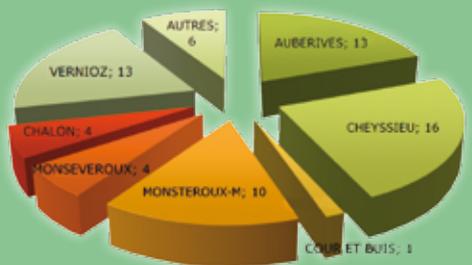
Le but était de mettre en place de nouveaux projets pour l'année 2011-2012. 32 jeunes étaient présents à cette réunion.

Avec une profusion d'idées, ce qu'il en est ressorti, c'est la construction de deux groupes. Un avec les plus de 15 ans qui souhaitent venir en aide à des personnes dans un pays étranger, et un autre groupe de 12-14 ans pour pouvoir organiser un camp à l'océan pour cet été.

55 JEUNES SUR L'ANNÉE 2010



67 JEUNES SUR L'ANNÉE 2011



Méchaud Johan

Chauffage toutes énergies

Energie Solaire

Climatisation Plomberie Sanitaire

768 route de Cuillery
38550 CHEYSSIEU

Tél. 06 14 66 15 59

04 74 29 85 25

Mechaud.johan@orange.fr

MENUISERIE DE BATIMENT

AGENCEMENTS DE CUISINES ET D'INTÉRIEUR

Maurice Richard



CHEYSSIEU

☎ 04 74 84 97 49

TOURNAGE SUR BOIS

NOS EMPLOYÉS

UN DEPART À LA RETRAITE

Et oui Maurice MAGAND a fait valoir ses droits à la retraite après de nombreuses années au service de notre commune et de tous ses habitants.

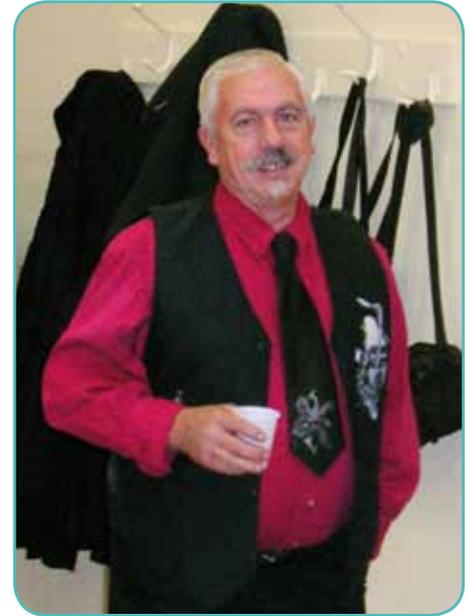
Au cours de ces années passées en notre compagnie il aura su donner toutes ses lettres de noblesse au métier de CANTONNIER.

Toujours présent pour rendre service aux enfants ; aux enseignants ; aux associations ; aux habitants et à nos aînés, il aura su empreindre notre village de sa touche personnelle par ses superbes créations paysagères qui font l'unanimité auprès de tous et toutes.

D'une gentillesse hors pair, il a beaucoup œuvré pour nos enfants à l'école. C'est en flânant dans la cour que l'on peut en prendre la mesure en admirant tous les jeux qu'il a mis en place à leur intention (panneaux de basket décorés, tableau et jeux au sol sous le préau ...).

Même si la neige et les tontes ne te manqueront pas, gageons que tu profiteras au maximum de ta retraite pour t'adonner à tes occupations fétiches : la mécanique, le modélisme, la poésieet sache que tu seras toujours le bienvenu à Cheyssieu.

Encore un grand merci à toi Maurice et bonne retraite



UN DÉPART QUI CACHE UNE ARRIVÉE

En effet Maurice est parti mais vous n'aurez pas été sans remarquer l'arrivée de Christophe RAMET pour le remplacer dans ses fonctions. Marié, père de deux enfants et âgé de 44 ans Christophe est un habitant des Cotes d'Arey.

Il n'est pas impossible que vous l'avez aussi rencontré à Cheyssieu auparavant,

puisque'il est licencié dans notre club de foot l'ASC.

Malgré une très courte période de transition entre Maurice et lui, Christophe a su pour l'instant relever le défi.

Souhaitons-lui une longue et belle carrière à Cheyssieu

NOÉ AUSSI NOUS A REJOINTS

Après Kevin l'an passé, c'est Noé PEYRACHE qui nous a rejoint cette année dans le but de suppléer Christophe dans sa tâche. Noé est âgé de 18 ans et habite Saint Romain de Surieu.

Il s'agit d'un contrat aidé de 22 heures par semaine de type CAE.

Bienvenue à toi Noé



COMMUNAUX



JACQUELINE MANIN,
SECRÉTAIRE DE MAIRIE



**Elodie, salariée du centre social
O.V.I.V., anime la pause méridienne**



LÉONOR MAZET et CYNTHIA LEMOINE,
employées pour l'entretien des bâtiments



NADINE REY et ANNIE ACOSTA,
AU SERVICE DU RESTAURANT SCOLAIRE

VIE MUNICIPALE

LES SAVEURS DU VILLAGE

SYLVAIN GOUBET, NATIF DE CHEYSSIEU, S'EST INSTALLÉ COMME AGRICULTEUR EN 2008 SUR LA COMMUNE.

Après des études agricoles : 2 BTS, en Protection des cultures et BTS ACSE (gestion d'entreprise agricole), il exploite 11 hectares (Ha) de cultures maraîchères et arboricoles.

Son exploitation s'organise autour de 3.5 Ha d'arbres fruitiers, 6000 m² de cultures maraîchères sous tunnel plastique, et le reste de la surface est consacré aux différentes cultures de légumes de plein champ (Salade, Pomme de terre, petits pois, haricots, carotte primeur, légumes d'été, poireaux, carottes d'hiver, choux, cardons, potirons...).

Jusqu'en 2010, il commercialisait ses productions principalement dans un magasin de producteurs à Albon (le panier fermier) et à la coopérative fruitière Chanabel, à Salaise.

Depuis juillet 2010, il s'est associé à Yves Goubet, agriculteur céréalier et arboriculteur, sur la commune, pour créer ensemble une société : EARL les saveurs du village. Cette nouvelle organisation juridique, leur permet de porter ensemble, de nouveaux projets et investissements.

C'est ainsi qu'ils ont investi dans une chambre froide et dans du matériel de culture.

Leurs objectifs sont clairs : « pas question de produire pour produire, mais produire de la « qualité » pour fournir des fruits et légumes frais et mûrs, aux consommateurs, en circuit court. »

Pour cela, ils pratiquent la lutte « raisonnée » avec l'alternance des parcelles, afin d'éviter l'épuisement des sols et limiter au maximum les désherbages chimiques et traitements phytosanitaires.

Ils développent la commercialisation à la ferme, route du Pilat, ainsi qu'auprès de magasins de proximité et primeurs locaux.



EN PROJET :

- Associés avec d'autres agriculteurs, ils souhaitent développer la vente sur un site internet pour le marché de la région parisienne : Les particuliers commandent sur le site avant midi et, sont livrés de leur colis, dans un magasin de proximité à Paris, le lendemain soir. Un réseau de 45 points de ventes « relais » a été mis en place (Fleuristes, boulangeries, épicerie...).

- Développer la vente par correspondance auprès des particuliers, en proposant une offre de produits, avec 2 livraisons par mois, à domicile.

Nous ne pouvons que les féliciter pour le dynamisme qui les anime dans leur jeune entreprise, et vous invitons à les rencontrer sur leur point de vente communal, les lundis, mercredis et samedis (ou sur commande par téléphone), 107 Route du Pilat.



PATRIMOINE

CHEYSSIEU..... À TRAVERS LE TEMPS

Le 4 mai 1873 Pierre BAUDRAND maire de CHEYSSIEU en réunion avec François BONNETON, Pierre DANY, Claude BONNETON, Etienne GAUTHIER, Louis JUVENET, Pierre RAMEL et Joseph CADIER expose que la place publique est trop restreinte et trop irrégulière pour placer les locaux scolaires que la commune se propose de construire, qu'il serait convenable de l'agrandir et de régulariser le périmètre au nord en achetant une parcelle de terrain à DAGNY Pierre, aubergiste de la localité (auberge se situant à proximité de la place).

Le conseil propose l'achat de cinq ares au prix de 2,50 Frs le m² et autorise Pierre BAUDRAND à (s'entendre) avec M. ALLEMAND, architecte à Vienne, pour faire dresser les plans et devis de la construction.

C'est ainsi que les habitants de Cheyssieu ont appris quelques jours plus tard au son de la caisse (tambour) et par voie d'affiche l'enquête de l'achat de terrain pour la construction d'une maison d'école pour les 2 sexes et d'une salle de mairie.

Le 12 avril 1874 le maire présente les plans et devis pour construction que M. ALLEMAND a dressés et il est décidé par le conseil qu'une somme de dix neuf mille huit cents frs sera prise sur les fonds libres en caisse de la commune et qu'une somme de quinze cent frs sera allouée à Pierre DAGNY pour la parcelle de terre.

Le même jour le conseil prend la décision de l'établissement d'un chemin vicinal de quatre vingt cinq mètres partant de la place publique et aboutissant à la route n°37. Le maire fait appeler de suite le sieur JOSSERAND propriétaire du

terrain qui se rend à la réunion et traite avec le conseil au prix de 1,25 Frs le m².

Ce chemin sera situé le long de la haie du propriétaire sur une largeur de 4 mètres. François PILLET est désigné comme commissaire enquêteur pour la mise en place du chemin.

En ce qui concerne l'agrandissement de la place il sera également décidé que cinq mètres étant insuffisants, ce sera 9 ares qui seront achetés à Pierre DAGNY.

Le 26 juillet 1874 Pierre BAUDRAND informe qu'il a passé un acte sous seing privé avec DAGNY pour l'acquisition du terrain. La vente sera passée le 8 mai 1876 devant Benoit Joseph PAUCHE notaire à Vienne.

Une somme de 237 Frs est accordée à FONBONNE propriétaire à Cheyssieu pour le transport de 20 journées de terre de pisée qui servira à la construction de l'école.

Dans l'année 1875 le conseil fait commencer un mur de soutènement entre la place et le chemin vicinal n°8 d'une hauteur moyenne de 4 mètres avec accès par une rampe d'escalier de 21 marches coté place et une rampe de 10 marches face au presbytère (actuelle mairie) mais la somme de 228 Frs réservée étant insuffisante, la commune décide de vendre une parcelle des communaux de Louze pour un montant de 78 Frs.

De plus la commune étant restée sans garde depuis le 12 mars une somme de 106 Frs sur le traitement est disponible. Ces deux sources seront employées à la construction du mur.

Le maire expose au conseil que la commune vient de s'imposer de grands

sacrifices en engageant pour quelques années sa situation financière. En faisant une acquisition de terrain en érigeant un clocher, en restaurant l'église, en construisant des locaux scolaires et en élevant un mur de terrassement et malgré l'emploi des fonds de caisse la commune se trouve débitrice d'une somme considérable. En conséquence il serait bien d'adresser au gouvernement une demande en secours pour l'aider à se libérer de ce qu'il restera à devoir.

Le 14 mai 1876 le conseil considérant que l'ancienne école ne peut plus servir à rien vu l'achèvement de la nouvelle construction demande l'autorisation à M. le Préfet de la démolir pour ensuite mettre les matériaux en vente. L'autorisation préfectorale sera rendue par lettre le 10 avril 1877 de mettre aux enchères publiques sur la mise à prix de 150 Frs un bâtiment ayant servi de maison d'école. Fin 1876 le maire fait remarquer que les 300 Frs accordés par l'état pour l'acquisition d'un mobilier pour l'instituteur ont été employés au crépissage de l'école.

Le conseil accepte l'emploi de cet argent au crépissage et décharge le maire de toute responsabilité.

C'est en 1882 que la commune règlera la facture à Eugène FONBONNE (tailleur de pierre au hameau de Bezon) de 10 marches d'escalier face au presbytère et les angles nécessaires, et en 1884 pour règlement de 21 marches en pierre brute pour l'escalier de la place avec les angles simples et angles doubles et une marche pour la mairie.


- ALARME VOL
- VIDÉO SURVEILLANCE
- AUTOMATISME DE PORTAIL
- DÉTECTION INCENDIE
- CONTRÔLE D'ACCÈS
- TÉLÉSURVEILLANCE
- SONORISATION
- INTERPHONE

INSTALLATEUR CERTIFIÉ
NF12401551 Détection d'intrusion


Laurence DEFAY
SAV 24H / 24

34 bis rue des Tuilerie - 69009 LYON
☎ 04 72 53 76 40 Fax 04 72 53 76 45
E-mail : lawrence.defay@secprotection.fr



ESPACES
Les Gonnets Nord - BP2
26390 Haisterives
Tél. 04 75 68 88 41
Fax 04 75 68 89 06



VIE SCOLAIRE

2011 À L'ÉCOLE

L'effectif de l'école a suivi l'évolution démographique du village, nous sommes passés de 110 à 117 élèves. Avec 5 classes, nous avons des conditions de travail tout à fait correctes même si lors de ces deux années scolaires, une classe est à chaque fois très chargée, les petits moyens en 2010-2011 et les cm aujourd'hui. Cela nous offre plus de possibilités pour organiser la répartition des élèves. Par exemple, il y avait une seule classe comportant uniquement des enfants de maternelle à la rentrée précédente contre deux depuis septembre.

L'équipe enseignante est stable, mais avec à chaque rentrée un nouveau venu qui nous amène un peu de sang neuf et d'idées nouvelles. Ainsi, après une année dans nos murs, Emmanuel Pont a laissé place à Carole Allix.

Ce fut une année riche en projets variés : le cirque, le rugby, les visites de Pélussin et de ses environs, de Vienne gallo-romaine, d'une ferme pédagogique,

et j'en oublie certainement. J'en profite pour remercier le groupe de parents du Sou des écoles qui nous permet de financer ces activités.

En 2011-2012, nous avons décidé de faire une pause avec le cirque. Nous avons travaillé trois ans avec des intervenants et nous voulons explorer d'autres pistes. Mais nous y reviendrons sûrement car c'est une activité très appréciée de tous.

En ce qui concerne l'aide aux élèves en grandes difficultés, nous étions arrivés à une organisation plus satisfaisante qu'auparavant. Les membres du RASED (le réseau d'aide constitué des maîtres spécialisés et d'un psychologue scolaire) se déplaçaient dans nos écoles rurales comme dans celles de l'agglomération. Mais les réductions, d'effectifs et de financement des déplacements, sont passées par là et de moins en moins de nos élèves bénéficient de cette aide si précieuse.

Allez, encore quelques jours pour cette année, puis place à 2012 !

SOU DES ECOLES



La vente de calendriers a débuté et nous vous remercions de l'accueil fait aux vendeurs très nombreux cette année. Une permanence sera tenue à l'école les lundis matins pour les personnes qui souhaiteraient en acheter.

Pour les fêtes, cette année, nous proposons une vente de sapins de Noël.

Une précommande obligatoire sera disponible à l'épicerie « Café, Baguette et Mirabelle » du 15 au 30 Novembre. (Sapins Nordmann coupés, 2 tailles disponibles).

Vous pourrez venir les retirer sur la place de l'Église le soir du 8 Décembre.

Ce même jour, après l'école, les enfants seront conviés à un atelier de Noël où ils pourront réaliser des décorations.

Et évidemment, le goûter de Noël ravira les papilles de nos petits gourmands un peu avant les vacances...

Le bureau du Sou des Ecoles vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis Mars 2011, la Commune a repris en régie directe la gestion du restaurant scolaire.

La vente des tickets se fait les premier et troisième lundis du mois avant le début des cours dans le hall de l'école maternelle ainsi que les premiers jours de rentrée scolaire. Le carnet de dix tickets coûte 30 €, à l'unité 3,80 € et le tarif adulte est de 3,80 €. Le paiement par chèque à l'ordre du Trésor public est recommandé.

Nadine REY a été embauchée par la commune en CDI au poste d'adjoint technique 1ère classe. Annie ACOSTA a été embauchée également en CDI au

poste d'adjoint technique 2ème classe.



Le personnel : Nadine REY à la cuisine, **A la surveillance repas et pause méridienne :** Annie ACOSTA, secondée par ELODIE (convention OVIV-Mairie) et par CYNTHIA (contrat CAE).

GARDERIE DES LUTINS



La garderie des lutins assure l'accueil périscolaire des enfants scolarisés en maternelle et en primaire à l'école de CHEYSSIEU. Les horaires d'accueil sont les suivants :

- Le matin de 7 h à 8 h 40
- Le soir de 16 h 40 à 18 h 10

(ces horaires étant susceptibles d'évoluer en fonction des enfants inscrits)

C'est une association qui rend un service aux familles. Créée en 2000, elle est composée de parents adhérents bénévoles qui assurent son fonctionnement, et emploie actuellement deux salariés pour la garde des enfants. L'accueil des enfants se fait dans le hall de la maternelle.

Elle répond à un réel besoin qui s'est accru au fil des années, notamment par l'arrivée de nouveaux foyers. En effet, durant ces 4 dernières années, nous avons constaté une augmentation des familles adhérentes. Pour faire face à cette nouvelle demande, nous avons dû nous adapter courant 2010, d'une part en élargissant nos horaires du matin, et d'autre part en embauchant une deuxième personne salariée.

Cette année, le nombre d'adhérents (donc de familles) se stabilise, mais toutefois, notre activité ne cesse d'augmenter. Cette augmentation s'explique par le temps de présence des enfants qui s'allonge, et par le nombre d'enfants par famille qui est plus important. Face à cette évolution, la présence de deux personnes est nécessaire pour assurer la surveillance des enfants. Isabelle MEDOLAGO a donc rejoint Annie ACOSTA sur l'accueil du matin.

Les inscriptions et les règlements (cotisations, fiches) se font auprès d'Annie et d'Isabelle durant les heures d'ouverture de la garderie.

Cette année, le bureau se compose de la façon suivante :

Présidente : Nathalie CHAUSSINAND - 06.33.22.01.16

Trésorière : Sophie MEDOLAGO - 06.98.38.53.71

Secrétaire : Béatrice LAURENT - 06.61.69.96.22

LE SAVEZ-VOUS ?

La commune participe financièrement à la vie de l'école, au-delà des investissements et charges d'entretien :

- Salaires ASEM + CAE + personnel d'entretien : **40 656 €**
- Salaires personnel restaurant scolaire **15 900 €**
- Convention avec Sivares pour mise à disposition d'un animateur OVIV pour la pause méridienne : **4923 €**
- Subventions coopérative scolaire pour achat de fournitures : **3400 €**
- Subventions Sou des écoles, FCPE, Garderie des Lutins : **1515 €**
- Intervenant musique : **1143 €**
- Piscine + transport (pour 12 séances) : **2340 €**
- Energie : **20 686 €**

TOTAL : 96 563 €

SOIT **825,32 €** PAR ENFANTS SCOLARISÉS (117)

ASSOCIATION ESPOIR - ISÈRE CONTRE LE CANCER



L'association Espoir Isère contre le Cancer concentre ses actions de lutte contre le cancer dans le département.

Cette association est uniquement gérée par des bénévoles. Elle a besoin de toute votre générosité pour atteindre les objectifs suivants :

- équiper les services de cancérologie avec du matériel médical de pointe.
- soutenir la recherche fondamentale et médicale.
- améliorer le confort des malades dans différents services de cancérologie des hôpitaux et cliniques.

Diverses manifestations sont organisées chaque année :

- Tout d'abord, la marche de l'espoir, qui a eu lieu en mai 2011, à Ville-sous-Anjou.

Journée réussie avec 483 marcheurs dont 33 enfants, qui ont apprécié les différents parcours, tout au long de cette journée. Les bénéficiaires, soit 11162,60€, ont servi, en partie, à acheter du matériel médical pour la maison d'accueil d'Anjou.

- Le 15 octobre, « **Opération Brioches** » : 19 personnes bénévoles de la commune se sont mobilisées pour proposer les brioches aux Cheyssinois, qui ont bien accueilli cette démarche. Nous les en remercions. Finalement, l'opération a permis de verser 1284€ à Espoir, alors que, sur le canton, la recette nette est de 31587€. Cette recette sera particulièrement attribuée à la recherche et à la création d'une tumorothèque des cancers du sein, au CHU de Grenoble ; celle-ci pourra bénéficier à toutes les femmes de l'Isère, touchées par ce cancer.

RÉFLEXION DU DOCTEUR RAOUL PAYAN, CHIRURGIEN CANCER DU SEIN AU CHU DE GRENOBLE :

La cancérologie du 3^{ème} millénaire sera fondée sur des thérapies ciblées, à partir d'analyses moléculaires ou génomiques sur tissus frais ou congelés. En 2010, le transport de tumeurs congelées était dirigé vers un centre de recherche de l'hôpital Nord de Marseille. Les patientes concernées ont pu bénéficier d'un dosage d'un nouveau marqueur pronostic d'un cancer mammaire. Par ailleurs, les prélèvements sont conservés dans une tumorothèque, pour d'éventuelles analyses ultérieures en cas d'évolution métastatique.

La méthode de dosage de ce nouveau marqueur va pouvoir s'effectuer à Grenoble dès cet automne.

Cette action montre qu'une aide associative permet des innovations scientifiques beaucoup plus rapides que si l'on passe par la voie institutionnelle. La nécessité d'une tumorothèque dédiée aux cancers du sein n'est plus à démontrer.

Enfin, grâce à Espoir, les patientes reçoivent de leur médecin un dossier personnalisé. Ce dossier très complet permet une transparence de l'information, une communication claire et fiable entre leurs intervenants, un 2^{ème} avis éclairé si besoin, des informations techniques grâce à un DVD en partie financé par l'association.

Date à retenir : prochaine marche espoir, le 13 mai 2012 à LA CHAPELLE DE SURIEU.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
VELLAY NICOLE - RICHARD JOCELYNE**



MAISON DU PAYS ROUSSILLONNAIS



OFFICE DE
TOURISME



Maison Du Pays Roussillonnais

Château de Roussillon

Tél. 04 74 86 72 07

Fax 04 74 29 74 76

www.ot-pays-roussillonnais.fr
infos@ot-pays-roussillonnais.fr

VIE ASSOCIATIVE

**MEMBRES ASSOCIES
SUPPORTERS DE L'ASSE**
SECTION 95 DE CHEYSSIEU
TÉL. 04 74 86 21 77

Saison tranquille puisque cette année le déplacement prévu à Rennes a été annulé

suite au décalage du match au dimanche soir. Malgré les résultats mitigés de l'équipe, le nombre d'adhérents reste stable et la motivation étant toujours là, le loto fut cette année encore réussi. La maison des associés a enfin vu le jour juste à côté du stade G.GUICHARD puisque le gros œuvre de maçonnerie est achevé.

Elle devrait être opérationnelle pour la saison 2012-2013.

LE BUREAU :

Président : Roger TARDY

Trésorier : Laurent CHASSAGNE

Secrétaire : Véronique TARDY

Membres : C.NO VAT, J. PINTOR, R. MALFAIT, M. BRIAT et L. De POORTER

MANIFESTATIONS À VENIR POUR 2012

- Le 29 janvier matinée DIOTS / CROZETS
- Le 10 mars LOTO à Saint Alban du Rhône
- Le 24 juin A.G. + repas
- Le 11 novembre matinée MOULES / FRITES



Président : Norbert Goubet / **Vice Prés. :** Jacques Mauras
Trésorier : Bernard Luce / **Trésorier Ad. :** Alain Rey
Secrétaire : Marc Gondre / **Secrét. adj. :** Christian Gillbert

ABAC 2011-2012

L'abac a atteint un record de sociétaires (licenciés et membres honoraires). 65 personnes ont adhéré à l'Amicale Boules Assieu Cheyssieu ce qui en fait la troisième société du secteur Bouliste Rhodanien.

Les entrainements l'hiver sont le jeudi en alternance entre les boulodromes de Saint Clair du Rhône et de Salaise sur Sanne

Dès les beaux jours les terrains locaux sont de nouveau utilisés. 8 concours officiels et quatre animations sociétaires sont organisés chaque année.

Une école de boule est animée par des moniteurs diplômés le mardi à 18h00 au boulodrome de Saint Maurice l'Exil.

**Renseignement auprès du président du secteur
Roger GROLEAT**

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE AUBERIVES/CHEYSSIEU

Le club de gym se porte bien. Les adhérentes (et quelques adhérents) sont en nombre constant.

Nos finances sont saines grâce à la bonne participation de chacun à notre matinée de volaille maraîchère, et de la loterie que nous avons organisée le même jour.

Fin juin lors de notre rencontre de fin d'année, Marie-Noëlle Camuset avait organisé un vin d'honneur pour marquer la fin de son mandat d'animatrice. De nombreuses anciennes adhérentes avaient répondu « présente ! » à son invitation, et ce fut l'occasion de la remercier pour toutes ces années de présence amicale auprès de nous par de nombreux cadeaux.

Les cours ont repris début septembre 2011 avec Anne-Marie Jacquier.

LES COURS

LUNDI : Gym douce

10 h 45 à 11 h 45 Cheyssieu
18 h 30 à 19 h 45 Auberives

MERCREDI : Gym tonique

18 h 45 à 19 h 45 Auberives

SAMEDI : Step

9 h 30 à 10 h 30 Auberives



LE BUREAU :

Présidente : Annie Doyette
Vice Présidente : Nicole Gaillard
Trésorière : Myriam Decrozant-Triquenaux
Secrétaire : Marie Renée Perier
Secrétaire adjointe : Brigitte Brenet

CONTACTS :

Nicole gaillard : 04-74-84-96-54
Marie Renée Perier : 04-74-84-97-41

COTISATION :

90 € pour l'année et pour les 4 cours

VIE ASSOCIATIVE

ACCA « LA DIANE DE LOUZE »

Forte de l'adhésion de 62 sociétaires et d'un nouveau bureau élu depuis juin 2011 (D. PIZZINATO, Président - A. CLAUZIER, Vice-Président - G. DANIS, Trésorier - M. DUPUIS, Trésorier-Adj - G. DEMEURE, Secrétaire - G. CELARD, Secrétaire-Adj, Mrs R. GAILLARD, H. DI PALMA, S. SINTES, Membres), l'ACCA « LA DIANE DE LOUZE » se veut dynamique dans les actions menées tout au long de l'année comme la protection des oiseaux et du gibier dans le respect de quotas imposés, la destruction et régulation des nuisibles, la sécurité lors des battues, la plantation et l'entretien

des haies sans oublier avec le concours des sociétaires, l'organisation des incontournables manifestations...

A NOTER DANS VOTRE AGENDA 2012 :

- matinée boudin le 26/02,
- Safari-Truites le 20/05
- le ball-trap les 23 et 24/06.

Un budget équilibré et excédentaire permet de financer entre autres, les lâchers de faisans, l'équipement du local, réflecteurs, matériel de piégeage. Nous remercions la Municipalité pour sa participation (subvention, local).



A. S. C. (AMICALE SPORTIVE DE CHEYSSIEU)



L'assemblée générale du 17 Juin 2011 a permis de clôturer la saison 2010-2011 qui fut dans l'ensemble plutôt positive. D'un point de vue sportif, Les U15 terminent 3^{ème} de leur poule alors que les séniors ont réussi à sauver leur maintien en 2^{ème} division avec une dixième place au classement. Les différentes manifestations organisées tout au long de la saison ont permis de conserver une bonne santé financière nécessaire à la pérennité du club.

C'est donc sur des bases solides qu'a pu débuter la saison 2011-2012. Dans les catégories jeunes, nous sommes toujours en entente avec l'AS la Sanne, le club de St Romain de Surieu, en U6-U7, U8-U9, U11 et U13. C'est Michaël GRENOUILLER qui entraîne les équipes U6-U7 et U8-U9. Les U11 et U13 sont quant à elles supervisées par des entraîneurs de St Romain de Surieu.

L'équipe des U15, qui n'est pas en entente, est toujours entraînée par Samy BOUDRA. Ces joueurs, qui évoluent ensemble depuis de nombreuses saisons, constituent un groupe solide et prennent beaucoup de plaisir sur le terrain.

En ce qui concerne les adultes, grâce aux nouveaux venus, nous avons pu engager deux équipes. Yannick SANCHEZ-VIVAS est toujours aux commandes de ce groupe. Il est cette année suppléé par David ARGOUD, Christophe BARNEZET et Lilian ALBERT. Nous sommes ravis du nombre de joueurs présents à l'entraînement depuis le début de la saison ainsi que de leur assiduité. Nous sommes également heureux du nombre croissant de supporters autour du terrain, le dimanche après midi, pour soutenir les deux équipes séniors.

Le vendredi soir, les séniors partagent le terrain avec les vétérans qui rechaussent les crampons pour leur plus grand plaisir.

Cette année, le club a beaucoup progressé et grandi. Nous sommes passés de 67 licenciés la saison précédente à 95: 14 entre les U6-U11, 5 en U13, 11 en U15, 65 entre les U19 (qui jouent en séniors), les séniors et les vétérans. Le bureau compte également 15 membres.

Pour nous aider dans ce développement, la mairie a mis à notre disposition de nouveaux locaux qui nous seront très bénéfiques dans l'organisation de la vie du club. La gestion des entraînements, des matchs et des manifestations sera plus aisée tout comme le rangement de notre matériel.

Nous pourrions également utiliser le petit terrain qui a été entièrement refait et qui devrait pouvoir être complètement exploitable la saison prochaine.

Nous tenons également à signaler que nous sommes toujours à la recherche de joueurs dans toutes les catégories mais également de bénévoles.

Wilfrid LAGROST au 06.36.66.67.36 ou Michael GRENOUILLER au 06.10.10.33.87 sont à votre disposition en cas d'éventuels renseignements de tout ordre qu'il soit.

L'ensemble des membres du bureau de l'AS CHEYSSIEU remercie tout particulièrement :

- La municipalité de CHEYSSIEU pour la qualité des locaux mis à notre disposition.
- La municipalité d'AUBERIVES pour le prêt de la salle municipale pour les entraînements hivernaux.
- Les parents des jeunes pour le suivi des équipes et leur aide.
- Les entraîneurs pour leur dévouement et le temps qu'ils consacrent à nos joueurs.
- Les sponsors pour leur soutien et leur aide indispensables.
- Les supporters autour du terrain ainsi que toutes les personnes présentes lors de nos différentes manifestations.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Wilfrid LAGROST

Secrétaires : Lydie SANCHEZ-VIVAS et Benoit BRUCHON

Correspondant : Yannick SANCHEZ-VIVAS
et Emmanuelle ROZELIER

Trésoriers : Michael GRENOUILLER et Arnaud DUTOUR

Membres actifs : Lilian ALBERT, Samy BOUDRA, Rudy DI PALMA, Anthony MAZET, Quentin ORCEL, Stéphane ROZIER, Sandra SINTES, Annie THABARET.

VIE ASSOCIATIVE

AKOF TOGO / EJLOD



Grâce à vous, amis, adhérents, donateurs et sponsors, AKOFTOGO a pu financer le début des travaux de l'école de Bodgé.

Lors de leur voyage du 1er au 18 octobre 2010, Max Romey, (notre secrétaire) et Anthony Traynard, ont acheté 4 T de ciment, 2 brouettes et 4 pelles afin de permettre aux parents d'élèves de fabriquer les premiers parpaings de fondation du bâtiment.

Nous avons envoyé aussi 2,5 m³ d'affaires et matériels afin de faciliter la vie de cette population démunie.

Notre fête du 20 février a été un succès, merci de votre participation. Notre correspondant togolais Dieudonné Akotiati est venu nous rendre une courte visite. Il a visité l'école de Cheyssieu ; merci à Claude Gil et ses collègues de leur accueil.

Fin novembre, nous allons faire partir 6 m³ d'affaires par l'intermédiaire de l'Association Amour Sans Frontière basée à Tassin la Demi Lune, dont une dizaine d'ordinateurs donnés par la municipalité.

Prochaine manifestation : 29 avril 2012 à Cheyssieu
Merci encore de votre confiance et votre soutien.

AKOFTOGO

Venez nous rejoindre

Contact : 04.74.84.96.25 - Courriel : akoftogo@gmail.com



Varoujan DERDERIAN
Président VIVA DIMI
579 Le Suzon
38550 Cheyssieu
association w383002022

**FORMATION & PRATIQUES POUR L'ÉPANOUISSEMENT
DE L'INDIVIDU
PROTECTION DES PERSONNES MALADES, HANDICAPÉES
06 38 43 16 37 - 06 08 11 71 91 / president@vivadimi.fr**



Le 24 avril 2006, la vie de la famille DERDERIAN a basculé.

Dimitri, notre fils unique, âgé de 27 ans a été victime d'un accident de voiture. Il en ressort tétraplégique et aphasique après un grave traumatisme crânien et plus de 6 mois de coma. Sa vie et la nôtre ont beaucoup changé depuis. Déjà en tant que chef d'entreprise j'avais été particulièrement attentif au handicap.

Cette douloureuse épreuve nous a naturellement orientés vers la protection et l'aide aux personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie.

C'est ainsi que VIVADIMI est né. Désormais, après que nous nous soyons, pour l'essentiel, consacrés à l'amélioration des conditions de vie de Dimitri, nous continuons notre effort solidaire.

De grands desseins sont en cours et nécessitent adhésions, participations, sponsorings, subventions...

Parmi ceux-ci, la mise en place de raids et randonnées 4X4 en France et nous l'espérons ailleurs.

Mais aussi la création d'un centre de formation, d'accueil et d'écoute des personnes en situation de handicap et leur famille. Ce projet devrait être réalisé à Cheyssieu, dans le cadre d'un aménagement de locaux adaptés et consacrés à l'épanouissement de l'individu.

Je suis persuadé que vous serez nombreux à vous captiver sur ces visées. Il s'agit de réaffirmer notre volonté commune et notre intérêt d'inclure pleinement le handicap dans notre société.



Je me tiens à votre disposition pour vous exposer dans le détail ces objectifs, les perspectives.

VIE ASSOCIATIVE

L. A. C.

Loisirs Animations Cheyssieu

Cette année, le L.A.C reprend du service avec un nouveau bureau composé de :

- Sandra SINTÈS
- Gérard DEMEURE
- Fabienne MARTINEZ
- Christelle POIROT
- Emmanuelle ROZELIER
- Laetitia MICHON
- Varoujan DERDERIAN

Notre première manifestation a eu lieu le 08 décembre avec les illuminations, puis nous continuerons par une animation pour Mardi gras, pour finir avec la fête de l'été.

Toutes les personnes souhaitant se joindre à nous ou apporter leurs idées seront les bienvenues.



VIE PAROISSIALE

La paroisse Saint Pierre en pays Roussillonnais, fondée le 28 septembre 2003 regroupe les anciennes paroisses d' Auberives sur Varèze, Chanas, Cheyssieu, Clonas sur Varèze, Le Péage de Roussillon, Roussillon Saint Jacques, Roussillon Les Cités, Saint Alban du Rhône, Saint Maurice l'Exil, Salaise sur Sanne. Depuis 2010, s'ajoutent la Paroisse Notre Dame des Sources (Agnin, Anjou, Assieu, Bougé, Chambalud, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu, Sonnay, Ville sous Anjou) et en 2011, Saint Clair du Rhône, Saint Prim, Les Roches de Condrieu.

Depuis le 1er septembre 2006, le père Jean Claude LEFEBVRE est le prêtre de l'ensemble des 13 clochers (10 + 3 en 2011) et des 9 clochers de la Paroisse Notre Dame des Sources. Les pères BRUNEL, RICHARD et MALIRO (prêtre du diocèse de Butembo-Béni, République démocratique du Congo) poursuivent leur collaboration sur la paroisse. Les pères Jacques GALLAY et Jacques RICCARDI, font désormais partie de l'équipe des prêtres. David est un jeune séminariste qui est attaché à la paroisse.

POUR TOUTE DEMANDE, JOINDRE LA MAISON PAROISSIALE :

4 rue Bayard
38550 Le Péage de Roussillon
Tél : 04 74 86 29 57

Courriel : maison.paroissiale@pspepr.fr
Site internet : <http://www.pspepr.fr>

PERMANENCES :

mardi au vendredi
9h-11h et 16h-18h

lundi matin et samedi matin
9h-11h

En dehors de ces horaires, un répondeur est à votre disposition.

Une feuille de liaison (verte) est diffusée environ tous les 2 mois, elle permet la communication entre les clochers de la Grande Paroisse (horaires des messes, nouvelles des services et mouvements...).

LES MESSES SONT CÉLÉBRÉES :

Le samedi soir à 18h l'hiver : église Notre Dame des Cités à Roussillon
et à 18h30 l'été

dimanche à 9h00 : dans les 4 clochers Nord

1^{er} dim du mois :

AUBERIVES SUR VARÈZE

2^{ème} dim du mois :

CLONAS SUR VARÈZE

3^{ème} dim du mois :

CHEYSSEIU

4^{ème} dim du mois :

SAINT ALBAN DU RHÔNE

Les messes sont préparées par des équipes. Toute personne intéressée est invitée à rejoindre l'équipe pour les préparations.

Le dimanche à 10h30 : chaque dimanche à l'église Saint Jean Baptiste au Péage de Roussillon.

Toutes les messes et célébrations sont affichées à l'extérieur de l'église et on peut les trouver également sur le site de la paroisse (<http://www.pspepr.fr>).

Les enfants de chœur contribuent au service de l'office. Tout enfant peut demander à faire partie de l'équipe des enfants de chœur, il suffit de se faire connaître avant la messe. Une place particulière est donnée aux enfants, au cours des messes le dimanche et Noël.

Pour les intentions de messes, ou autre renseignement s'adresser à :

Huguette Genin : 04 74 84 91 62 ou
Nicole Gaillard : 04 74 84 96 54 ou
Françoise Barbier : 04 74 84 93 68

DEMANDE DE BAPTÊME OU DE MARIAGE

De préférence par courrier ou en téléphonant à la maison paroissiale

Pour les baptêmes :

Faire la demande, au moins 3 mois à l'avance. La responsable administrative est Mme Thérèse Bailly qui tient une permanence à la Maison Paroissiale les mardis de 10 H à 12 H.

Parallèlement informer Nicole Gaillard de cette demande 04 74 84 96 54

Pour les mariages :

Faire la demande le plus tôt possible (de 6 à 12 mois à l'avance) car il y a peu de prêtres sur la grande paroisse.

Renseignez-vous sur les dates possibles avant de vous engager par ailleurs. Il vous sera demandé de participer à une journée de préparation au mariage. La responsable administrative est Mme Marie Elisabeth Valette qui tient une permanence les vendredis de 15 H à 18 H à la Maison Paroissiale.
Parallèlement informer Huguette Genin de cette demande 04 74 84 91 62

POUR LES FUNÉRAILLES :

Les Pompes Funèbres prennent contact avec la maison paroissiale pour organiser la célébration (horaires possibles - célébrant...)

Relais de proximité :

Nicole Gaillard : 04 74 84 96 54
Huguette Genin : 04 74 84 91 62
Suzette Arthaud : 04 74 84 90 40

POUR LA CATÉCHÈSE DES ENFANTS :

S'inscrire au catéchisme à la maison paroissiale.

Resp. Catéchèse : Pascale GUIHARD
Il est possible de s'inscrire même en cours d'année.

Au village, des parents volontaires animent les groupes à la salle de catéchisme à la Mairie :

Sophie Castro anime le groupe de CM2
Pour les CE2 et CM1 les rencontres ont lieu à la Maison Paroissiale le samedi matin.
Pour l'éveil à la foi (3ans à 7 ans) : 4 rencontres par an.

Pour l'aumônerie des collèves à partir de la 6^{ème} :

S'adresser au Père Jean-Claude Lefebvre Tél. 04 74 86 30 28

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la communauté paroissiale. N'hésitez pas à vous faire connaître lors d'une messe.

Secours Catholique :

Tél. 04 74 29 67 11
Permanences Mardi et vendredi de 14 H à 16 H aux Cités

INFOS PRATIQUES

● MAIRIE ☎ 04 74 84 92 07 - Fax 04 74 84 94 24

E-mail : mairie.cheyssieu@wanadoo.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :

- Lundi, mardi de 16h à 18h,
- Jeudi de 16h à 19h,
- Vendredi de 8h30 à 11 h30 et de 16h à 18h.

Permanence de Monsieur le Maire :

- Jeudi de 17h à 19h et sur rendez-vous le lundi et mardi

● COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU PAYS ROUSSILLONNAIS

☎ 04 74 29 31 00 - 04 74 29 31 09

SERVICE VOIRIE ☎ 04 74 29 31 20

SERVICE ENVIRONNEMENT ☎ 04 74 29 31 15

SERVICE URBANISME ☎ 04 74 29 31 10

● CENTRE SOCIAL OVIV DE LA VAREZE

☎ 04 74 16 88 34 - 04 74 54 14 37

E-mail pour les inscriptions : inscriptions.oviv@free.fr

CENTRE AÉRÉ MATERNELLE (groupe scolaire ST Alban de Varèze)

mercredi de 9 h à 12 h et 13 h à 18 h 30

jeudi de 8 h 30 à 12 h 30

vendredi de 9 h à 12 h

CENTRE DU GONTARD (stade)

lundi 15 h à 19 h

vendredi 13 h à 18 h 30

● LOCATION DE LA SALLE D'ANIMATION

S'adresser en mairie :

Tarifs : ▲ Résidents : 100 €

Pièces à fournir obligatoirement :

- ▲ Attestation de responsabilité civile,
- ▲ Copie signée du contrat de location,
- ▲ Chèque de caution de 400 €.

● FETES COMMEMORATIVES :

Rassemblement sur la place à 11 h 00
(8 Mai et 11 Novembre).

● MEDECINS :

▲ Auberives-sur-Varèze :

D^r ROSSARY Yves : 04 74 84 96 36

▲ Vernioz / Saint-Alban :

D^r VERCOUSTRE Bruno : 04 74 84 46 88

D^r FORD Dominique : 04 74 57 11 15

● PHARMACIE :

- Auberives-sur-Varèze :

M. DERVEAUX : 04 74 79 91 55

▲ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 15h00 à 19h30

▲ Samedi de 8h30 à 12h30

Fermeture samedi après-midi et dimanche.

*Médecins et pharmacies de garde
Appelez le 15*

**15
SAMU**

**17
POLICE**

**18
POMPIERS**

**112
APPEL
D'URGENCE
EUROPEEN**

**115
SANS
ABRI**

**119
ENFANCE
MALTRAITÉE**

**116000
ENFANTS
DISPARUS**

URGENCES

● NUMEROS DE TELEPHONE PRATIQUES

Centre anti-poison Lyon

☎ 04 72 11 69 11

Allo services public

☎ 3939

EDF-GDF Dépannage

☎ 08 10 76 17 73

EDF-GDF Accueil clientèle ménage

☎ 08 10 65 96 67

Dons d'organes et dons de moelle osseuse

☎ 0800 20 22 24

Dons du sang - Ets français du sang

☎ 0810 150 150

Animation locale insertion (RMI-AP)

☎ 04 74 86 63 75

Conseillère en économie sociale et familiale

☎ 04 74 86 34 95

Caisse d'allocations familiales de Vienne

☎ 04 74 57 37 57

Association des paralysés de France (Estressin)

☎ 04 74 85 71 09

Violences conjugales

☎ 01 40 02 02 33

Service écoute familiale

☎ 04 76 43 34 25

Handiscol (enfants et adolescents handicapés)

☎ 08 11 00 14 07

Maison du Pays Roussillonnais/office du tourisme

☎ 04 74 86 72 07

● CONCILIATEUR MEDIATEUR DE JUSTICE

Il reçoit les 1^{er} et 3^{ème} lundi de 9h à 11 h en mairie de Roussillon, pour résoudre à l'amiable vos litiges privés.

Ce service est gratuit.

● MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Agence de Vienne

Z.A.La Gère - Malissol 38200 VIENNE ☎ 04 74 85 98 54

Permanence du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h 30 à 16h 30.

● SPA DE LYON ET DU SUD EST

Depuis plusieurs années, notre commune a passé une convention avec la SPA, concernant la mise en fourrière des animaux errants. Il convient de prévenir le secrétariat de mairie pour signaler les animaux domestiques errants indiquant s'ils sont ou non tatoués et de les garder si possible sur votre propriété. Le secrétariat de mairie fera le nécessaire auprès de la SPA pour que cette dernière récupère les animaux le plus rapidement possible.

Tél. 04 78 38 71 72

INFOS PRATIQUES

● DÉCHÈTERIE

L'accès est possible à toutes les déchèteries de la CCPR.

Nous vous communiquons les horaires, des deux déchèteries les plus proches de notre commune :

Période d'été : du 1er mars au 31 octobre

Période d'hiver : du 1er novembre au 29 février

	VILLE SOUS ANJOU		ST CLAIR DU RHONE	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
LUNDI	15h-19h	14h-18h	9h-12h 15h-19h	9h-12h 14h-18h
MARDI				
MERCREDI	15h-19h	14h-18h		
JEUDI				
VENDREDI	15h-19h	14h-18h		
SAMEDI	9h-12h 15h-19h	9h-12h 14h-18h		

● RAMASSAGE

DES DÉCHETS A DOMICILE

TRI SELECTIF : LUNDI MATIN (BAC JAUNE)

ORDURES MÉNAGÈRES : JEUDI MATIN (BAC VERT)

IMPORTANT : les bacs doivent être sortis la veille du jour de ramassage et rentrés le jour du ramassage

● RAPPEL TRI DES DÉCHETS

- Videz et égouttez vos emballages,
- Mettez-les **en vrac** dans le container jaune

(et non pas dans un sac en plastique)

- Ne les emboîtez pas entre eux
- Ne mettez dans votre bac jaune que :
 - ❖ les boîtes métalliques
 - ❖ bouteilles et flacons plastiques
 - ❖ Journaux - prospectus - magazines
 - ❖ Cartons - cartonnettes

briques alimentaires

... et si possible, compressez-les. Pour les autres déchets utilisez les déchèteries.

LE SAVEZ-VOUS : vos déchets sont triés manuellement dans une usine de Firminy en vue de leur recyclage.

POUR LE VERRE : utilisez les bennes à verre, Route de la Varèze, face à la salle d'Animation.

Rempportez vos sacs plastiques et cartons...

Tous dépôts sauvages sont passibles de poursuites judiciaires.

**N'HESITEZ PAS A CONTACTER
LES AMBASSEURS DU TRI :
04 74 29 31 15**

Calendrier des fêtes 2012

JANVIER - FÉVRIER

Dates	Associations	Manifestations
JANVIER		
Jeudi 5	Municipalité	Vœux du Maire
Vendredi 13	ASC	Remise calendrier Sponsors
Samedi 14	ASC	Repas seniors
Jeudi 19	Club la joie de vivre	Assemblée Générale
Dimanche 22	St Vincent	Assemblée Générale
Dimanche 29	Membre supp. ASSE	Matinée Diots
FÉVRIER		
Dimanche 5	Sou des Ecoles	Matinée Tartiflette
Dimanche 12	ASC	Matinée boudin
Dimanche 26	ACCA	Matinée boudin
Mercredi 29	Centre social OVIV	Rencontre intergénérationnelle

MAI - JUIN

Dates	Associations	Manifestations
MAI		
Mardi 8	Municipalité	Défilé
Dimanche 13	Espoir contre le cancer	15 ^e marche à La Chapelle de Surieu
Samedi 19	ASC	Concours pétanque
Dimanche 20	ACCA	Safari Truite
JUIN		
Dim 3 ou Dim 10	ASC	Brocante
Vendredi 15	Gym Volontaire	Repas fin de saison
Dimanche 17	tennis club de la Varèze	Tournoi
Vendredi 22	ASC	Assemblée Générale
Samedi 23	Club Boules	Challenge Gandini
Sam 23 et Dim 24	ACCA	Bal TRAP
Dimanche 24	Membre supp. ASSE	Assemblée Générale
Samedi 30	ASC	Repas jeunes

SEPTEMBRE - OCTOBRE

Dates	Associations	Manifestations
SEPTEMBRE		
Samedi 15	Club Boules	Challenge Louis Rivellini
Lundi 17	Sou des écoles	
	FCPE - Garderie Lutins	Assemblée Générale
Vendredi 21	LAC	Assemblée Générale
OCTOBRE		
Jeudi 4	Club Joie de Vivre	Repas

MARS - AVRIL

Dates	Associations	Manifestations
MARS		
Samedi 3	LAC	Mardi Gras
Samedi 10	ASC	Tournoi PS3
Samedi 10	Membre supp. ASSE	Loto à St Alban du Rhône
Dimanche 18	Gym Volontaire	Matinée
AVRIL		
Dimanche 1 ^{er}	Sou des écoles	Loto
Jeudi 12	Club la joie de vivre	Repas extérieur
Dimanche 29	AKOF TOGO	Fête

JUILLET - AOÛT

Dates	Associations	Manifestations
JUILLET		
Samedi 7	LAC	Fête de l'été
Jeudi 26	Club La Joie de Vivre	Pique nique
AOÛT		
Jeudi 23	Club boules	But d'Honneur

NOVEMBRE - DECEMBRE

Dates	Associations	Manifestations
NOVEMBRE		
Dimanche 11	Municipalité	défilé
Dimanche 11	Membre ASSE	matinée moules frites
Dimanche 18	ASC	Matinée Diots
DECEMBRE		
Jeudi 6	La Joie de Vivre	Repas de Noël
Sam 8 et Dim 9	LAC	Illuminations ou Téléthon
Mercredi 12	A.S.C.	Goûter de Noël

**Le Conseil Municipal
vous présente ses meilleurs
vœux pour l'année 2012**